

> RAPPORT d'activité



2020



► Édito

L'année 2020 n'a ressemblé à aucune autre. Elle a remis en question bons nombres de nos certitudes et nous a rappelé à quel point ce qui semblait immuable pouvait être remis en question en un battement d'ailes. L'année 2020 fut définitivement celle de la résilience, de la réactivité et de l'adaptabilité collective.

Si l'activité des services s'est déroulée dans des conditions inhabituelles, la mobilisation sans faille des agents et des élus a permis d'assurer la continuité du service public, et bien plus encore. Dans la gestion de cette crise, j'ai vu s'incarner ce que sont aujourd'hui les trois piliers de l'agglomération : la solidarité, la coopération et l'équité.

Grâce à l'engagement et la responsabilité de tous, les services communautaires ont continué à fonctionner et à œuvrer pour la population, le territoire et la vie démocratique ne s'est pas interrompue.

Nous avons accompagné nos communes et fédéré les initiatives. Nous avons épaulé autant que possible nos entreprises dans cette crise sans précédent dans notre histoire contemporaine. Et malgré les confinements, couvre-feux et autres contraintes liées à cette pandémie, nous avons pu poursuivre nos projets.

L'année 2020 fut aussi marquée par un décalage des élections locales. Dans ces conditions si particulières, nos élus communaux et intercommunaux ont pris leurs fonctions. Malgré cela, je sais pouvoir compter sur l'ensemble des élus territoriaux, dans ce nouveau mandat, pour faire que notre Agglomération avance pour le bien des 25 communes.

Enfin, j'aimerais conclure en remerciant l'ensemble des agents territoriaux qui donnent vie à nos politiques publiques. Sans leurs compétences et leur implication, l'Agglomération n'en serait pas où elle est dans ses projets et dans les actions quotidiennes au service des 63 000 habitants de DLV Agglo.

Jean-Christophe PETRIGNY
Président de DLV Agglo

> Sommaire

DLVAgglo en chiffres...	P. 4
Organigramme des services de DLVAgglo	P. 6
Les élus de DLVAgglo	P. 7
Les commissions de DLVAgglo	P. 8
● Développement économique	P.12
● Aménagement du territoire	P.16
● Équilibre social de l'habitat	P.24
● Politique de la ville	P.28
● VRD & Ingénierie	P.32
● Environnement	P.40
● Plan massifs forestiers	P.46
● Culture	P.50
● Enfance et jeunesse	P.60
● Système d'Information Territorial	P.64
● Ressources humaines	P.68
● Moyens généraux	P.74

> L'Agglo en chiffres

Développement économique



400 dossiers instruits dans le cadre du fonds d'urgence O4

Trans'Agglo



705 388 voyages
9 arrêts mis en accessibilité
5 591 abonnements

Urbanisme



710 autorisations d'urbanisme

Gestion des eaux pluviales urbaines



321 km de réseau pluvial

Médiathèques



164 352 documents prêtés

Éclairage public



13 257 points lumineux
1 946 lanternes led

École de musique, de danse et d'arts dramatique



301 élèves

RAM



190 assistants maternels

SIG



215 cartes réalisées

Finances



14 budgets
9 654 mandats de paiement

Patrimoine bâti



240 575 € investis dans des
opérations d'aménagement ou
de réhabilitation

Assurances



53 dossiers d'assurances
et sinistres

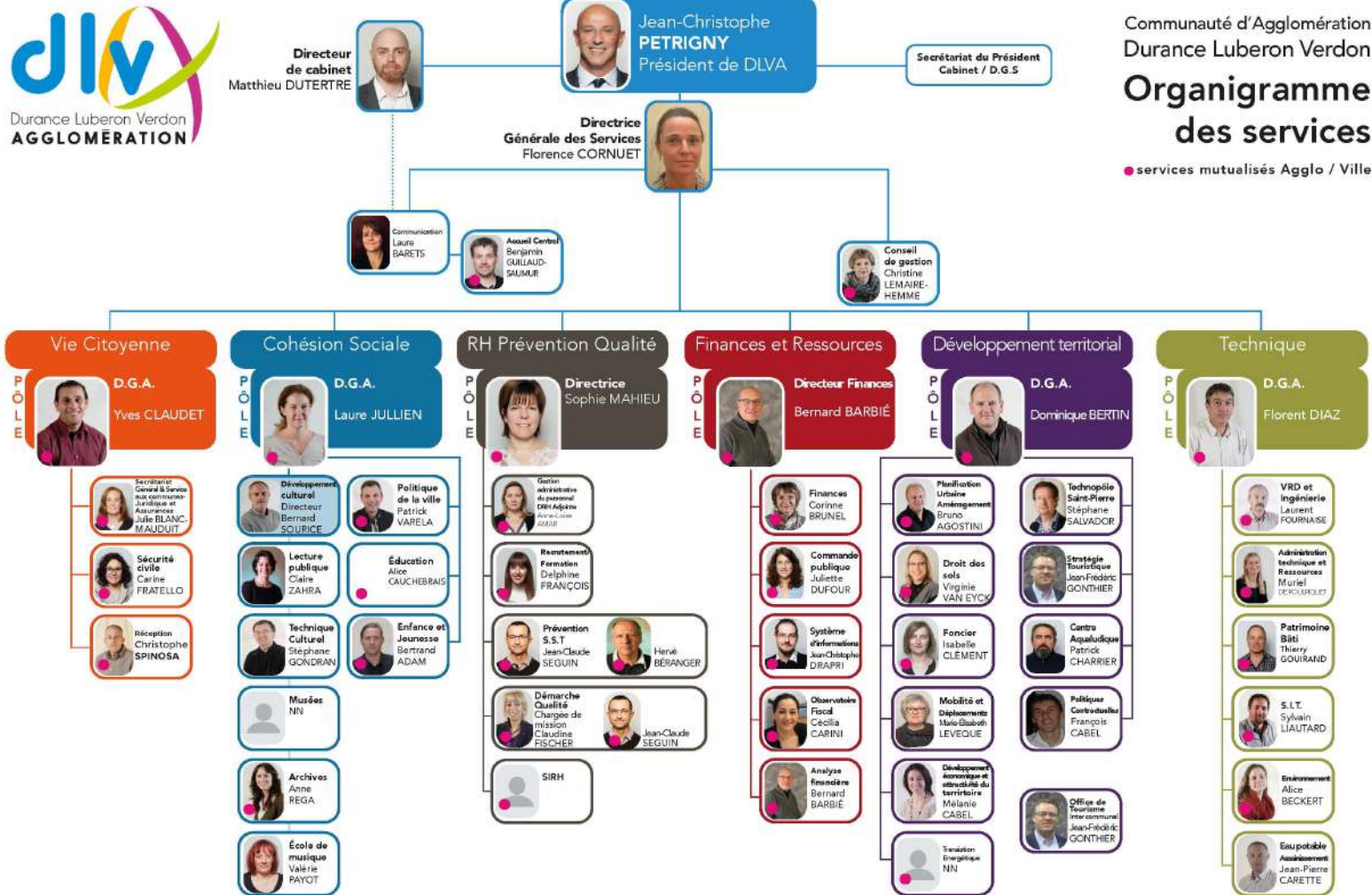
Service informatique



475 ordinateurs
1 6962 679 documents sur
le réseau

> Organigramme des services de DLV Agglo

Du 1^{er} janvier au 20 juillet 2020, se référer au rapport d'activité 2019 pour l'organigramme des services/des élus et la liste des commissions.



Octobre 2020

> Les élus

DURANCE LUBERON VERDON AGGLOMÉRATION LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Jean-Christophe PETRIGNY
PRÉSIDENT
1^{er} Adjoint au Maire de **Saint-Martin-de-Brômes**



Pascal ANTIQ
Premier Vice-Président
délégué aux affaires juridiques et assurances
Conseiller municipal de **Manosque**



Claude CHELAN
2^e Vice-Président
délégué aux Transports,
Mobilités et déplacements
Maire de **Vinon-sur-Verdon**



Vincent ALLEVARD
3^e Vice-Président
délégué à la Collecte et traitement
des déchets des ménages et assimilés
1^{er} Adjoint au maire d'**Oraison**



Paul AUDAN
4^e Vice-Président
délégué au Tourisme
Maire de **Gréoux-les-Bains**



Gérard AURRIC
5^e Vice-Président
délégué aux Ressources Humaines
et Relation avec les Communes
Maire de **Valensole**



Jérôme DUBOIS
6^e Vice-Président
délégué à l'Aménagement
du territoire, développement durable et
politique énergétique
Maire de **Volx**



Gilles MÉGIS
7^e Vice-Président
délégué à la GEMAPI,
Gestion des eaux pluviales
urbaines et Plan massif
Maire de **Roumaucou**



Serge FAUDRIN
8^e Vice-Président
délégué à l'Eau et
l'Assainissement, pacte fiscal et financier
Maire de **Villeneuve**



Caroline PAOLASSO
9^e Vice-Présidente
déléguée à la
Politique de la Ville
Conseillère municipale de **Manosque**



Jean-Luc QUEIRAS
10^e Vice-Président
délégué à l'Équilibre
social de l'Habitat
Maire de **Sainte-Tulle**



Jean-Guillaume D'HERBES
11^e Vice-Président
délégué à l'Agriculture,
Politique locale du commerce
Conseiller municipal de **Manosque**



André MILLE
12^e Vice-Président
délégué au développement
économique
Maire de **Pièrevvert**



Sandra FAURE
13^e Vice-Présidente
déléguée à la Culture
Conseillère municipale de **Manosque**



Jean-Claude CASTEL
14^e Vice-Président
délégué au SG, Systèmes d'Informations, Bâtiments
communaux et éclairage public
Maire de **Dorbères-en-Provence**



Lise RAOULT
15^e Vice-Présidente
déléguée à la Prévention
de la délinquance
Conseillère municipale de **Manosque**

LES VICE-PRÉSIDENTS

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

Pierre FISCHER
Martignan
Conseiller Communautaire
délégué à l'aménagement
et au développement rural
Maire

Béatrice GARCIA
Volx
Conseillère
Communautaire déléguée
à l'Enfance et la Jeunesse
Adjointe au Maire

Alex PIANETTI
Almagne-en-Provence
Maire

Francis BÉRAUD
Brunt
Maire

Daniel BLANC
Enzevrouves
Maire

Guy BURLE
Esparren-de-Verdon
Maire

Michèle COFFRET
Gréoux-les-Bains
Adjointe au Maire

Jean-Charles BORGHINI
La Brillanne
Maire

Benoît GOUIN
Le Castellet
Maire

Alain DEMOULIN
Montagnac-Montpezat
1^{er} Adjoint au Maire

Ismaïl EL OUAUGHIRI
Adjoint au Maire

Camille GALTIER
Maire

Laurent GARCIA
Manosque
Adjoint au Maire

Patrick GARNON
Conseiller Municipal

Christian GIRARD
Conseiller Municipal

Odie GUIGON-CAUVIN
Conseillère Municipale

Renaud HONDE
Conseiller Municipal

Valérie LAFAY-ANGELVIN
Conseillère Municipale

Armel LE HEN
Conseiller Municipal

Marion MAGNAN
Manosque
Adjointe au Maire

David MARANGONI-LIKAJ
Conseiller Municipal

Valérie PEISSON
Adjointe au Maire

Emmanuelle PRADALIER
Conseillère Municipale

Laurie SARDELLA
Conseillère Municipale

François GRECO
Montagnac-Montpezat
Maire

Catherine BOLÉA
Adjointe au Maire

Isabel GAMBA
Conseillère Municipale

Benoît GAUVAN
Oraison
Maire

Marion MARCHAL
Adjointe au Maire

Jean-Paul JULIEN
Pièrevvert
Conseiller Municipal

Fabienne KREBAZZA
Adjointe au Maire

Pierre BONNAFOUX
Pulmichef
Maire

Fabien BONINO
Pubolesson
Maire

Jacques ESPITALIER
Dubousson
Maire

Christophe BIANCHI
Riez
Maire

Nadine GRILLON
Saint-Laurent-de-Verdon
Maire

Brigitte DURAND
Adjointe au Maire

Serge GARCIA
Sainte-Tulle
Conseiller Municipal

Delphine DELFINO
Adjointe au Maire

Raphaël ENDERLÉ
Valensole
Conseiller Municipal

Céline BONNAFOUX
Adjointe au Maire

Virginie ROUZAUD
Villeneuve
Conseillère Municipale

Maryse CABRILLAC
Vinon-sur-Verdon
1^{er} Adjointe au Maire

Patrick OBRY
Adjoint au Maire

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

► Les commissions : présidence de M. Petrigny

Commissions Finances

Présidents de commission : M. Jean-Christophe PETRIGNY -
M. Serge FAUDRIN

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence	M. ALLEVARD, Mme LEPLATRE, Oraison
M. LE GENDRE, Mme ROUSSEAU, Corbières-en-Provence	M. JULIEN, M. MILLE, Pierrevert
M. RUSH, Entrevennes	Mme DECONIHOUT, Puimichel
M. BURLE, M. GENSE, Esparron-de-Verdon	M. SAPONE, Puimoisson
M. COTTRET, M. ROUX, Gréoux-les-Bains	M. ESPITALIER, Quinson
M. BORGHINI, La Brillanne	M. BONDIL, M. DUBOIS, Riez
M. BUISSON, Le Castellet	M. AMBROSI, M. MEGIS, Roumoules
M. ANTIQ, M. MARANGONI, M. HONDE, Manosque	M. PETRIGNY, St-Martin-de-Brômes
M. TORMO, Montagnac-Montpezat	M. QUEIRAS, Ste-Tulle
M. FISCHER, Montfuron	M. AURRIC, M. CHERVEL, Valensole
	M. FAUDRIN, Villeneuve
	M. CHEILAN, M. OBRY, Vinon-s/-Verdon

Commissions Aménagement du territoire - Développement économique - Développement durable - Transports et mobilités

Présidents de commission : M. Claude CHEILAN - M. André MILLE -
M. Jérôme DUBOIS

Aménagement du territoire

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence	M. COLLIN, Mme HACHETTE, M. LAGESTE, Pierrevert
Mme DELSAUT, M. PIERRISNARD, Corbières-en-Provence	M. ROME, Puimichel
M. RUSCH, Entrevennes	M. SIMON, Puimoisson
M. BURLE, Esparron-de-Verdon	M. CLERC, M. DUBOIS, Riez
M. BARTOLOTTA, Mme COTTRET, Gréoux-les-Bains	M. AMBROSI, Mme CHAILLAN, M. COCUAUD, M. ROY, Roumoules
Mme CAIRE, Mme DUPRE, La Brillanne	M. DECANIS, St-Martin-de-Brômes
M. MISTRAL, Le Castellet	M. BOUSSUGE, M. CHENEZ, M. GARCIA, Ste-Tulle
M. EL OUADGHIRI, M. D'HERBES, M. LE HEN, M. GARNON, M. HONDE, Manosque	M. BEC, M. CHERVEL, Valensole
M. CUISINIER, M. TORMO, Montagnac-Montpezat	M. GIRAUD, Mme ROUZAUD, Villeneuve
Mme BARTHELEMY, Montfuron	M. BAURAND, M. BONHOMME, Vinon-s/-Verdon
M. SEDNEFF, M. LAURENT, Oraison	

Commissions Aménagement du territoire - Développement économique - Développement durable - Transports et mobilités

Présidents de commission : M. Claude CHEILAN - M. André MILLE -
M. Jérôme DUBOIS

Développement économique

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence	M. DOUCET, M. LAURENT, Oraison
Mme DELSAUT, M. PIERRISNARD, Corbières-en-Provence	M. COLLIN, Mme HACHETTE, M. LAGESTE, Pierrevert
M. RUSCH, Entrevennes	M. BONNAFOUX, Puimichel
M. BURLE, Esparron-de-Verdon	M. SIMON, Puimoisson
M. BARTOLOTTA, Mme COTTRET, Gréoux-les-Bains	M. GUIGNANT, Quinson
Mme CAIRE, Mme DUPRE, La Brillanne	M. AMBROSI, Mme CHAILLAN, M. COCUAUD, M. ROY, Roumoules
Mme GOUYETTE, Le Castellet	M. DECANIS, St-Martin-de-Brômes
M. MARANGONI, M. ANTIQ, M. GARNON, M. HONDE, M. LE HEN, Manosque	M. CHENEZ, M. FAUCOUNEAU, Ste-Tulle
M. TORMO, Montagnac-Montpezat	M. GIRAUD, Villeneuve
Mme BARTHELEMY, Montfuron	M. BARLATIER, M. BLET, Vinon-s/-Verdon

Commissions Aménagement du territoire - Développement économique - Développement durable - Transports et mobilités

Présidents de commission : M. Claude CHEILAN - M. André MILLE -
M. Jérôme DUBOIS

Transports et Mobilités

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence	M. CHESNEL, M. DUBOIS, Oraison
Mme REYNAUD, Brunet	M. COLLIN, Mme HACHETTE, M. LAGESTE, Pierrevert
Mme DELSAUT, M. PIERRISNARD, Corbières-en-Provence	M. SIMON, Puimoisson
M. BURLE, Esparron-de-Verdon	M. LAGARDE, Riez
M. BARTOLOTTA, Mme COTTRET, Gréoux-les-Bains	M. AMBROSI, M. BLANC, Roumoules
Mme LEBRE, la Brillanne	M. DECANIS, St-Martin-de-Brômes
Mme BOUTIN, Le Castellet	M. CHENEZ, M. FAUCOUNEAU, Ste-Tulle
M. D'ANGELO, M. EL OUADGHIRI, M. GARNON, M. HONDE, Manosque	M. LAURENTI, M. CHERVEL, Valensole
M. CUISINIER, M. GRECO, Montagnac-Montpezat	M. MICHAÏLIDES, Villeneuve
Mme BARTHELEMY, Montfuron	Mme BOUSSARD, Vinon-s/-Verdon

Commission Communication et Marketing territorial

Président de commission :

M. Jean-Christophe PETRIGNY

Mme COSTES, Allemagne-en-Provence
M. MARELLI, M. MIOLA, Corbières-en-Provence
M. GUIOU, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, Gréoux-les-Bains
Mme FERRER, La Brillanne
Mme BONNAFOUX, Le Castellet
Mme SARDELLA, Mme FAURE, M. TISSIER, Manosque
M. D'APUZZO, Montfuron
Mme MARCHAL, Mme LEPLATRE, Oraison

Mme DECONIHOUT, Puimichel
Mme DUMAY, Riez
M. COCUAUD, M. MOHEN, Roumoules
M; BOUGE, ST-Martin-de-Brômes
Mme DURAND, Ste-Tulle
Mme BONANNO, M. LAURENTI, Valensole
M. GONDRAN, Villeneuve
Mme BOUSSARD, Mme NOE, Vinon-s/-Verdon

Commission environnement

Président de commission : M. Vincent ALLEVARD

M. DAVID, Allemagne-en-Provence
M. CHARPIN, Brunet
Mme DELSAUT, Mme LOMBINO, Corbières-en-Provence
Mme ALIX, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. BRIFFAUD, Mme TEBAR, Gréoux-les-Bains
M. REBOUL, Le Castellet
Mme MAGNAN, M. CROUHY, Mme PRADALIER, M. TISSIER, M. GARNON, Manosque
Mme CABIRAN, Montfuron
M. ALLEVARD, Mme GAMBA, Oraison
M. FONTANA, M. LEJEUNE, Pierrevert

Mme CORVAISIER, Puimichel
M. SAPONE, Puimoisson
M. GUIGNANT, Quinson
M. ARNAUD, M. LOYER, Riez
M. AMBROSI, Mme DEAUZE, Roumoules
Mme PIANETTI, St-Martin-de-Brômes
M. FAUCOUNEAU, Ste-Tulle
M. ENDERLE, M. MAGNAN, Valensole
Mme ROCHE, Villeneuve
M. BAURAND, Mme BOUSSARD, Vinon-s/-Verdon

Commission Prévention de la délinquance et Politique de la ville

Présidentes de commission : Mme Lise RAOULT -

Mme Caroline PAOLASSO

Mme CALEGAR, Allemagne-en-Provence
M. LAMAZERE, M. LE GENDRE, Corbières-en-Provence
M. VIBERT, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M. HOTTIER, Gréoux-les-Bains
M. LUCAS, La Brillanne
M. MACHU, Le Castellet
Mme PRADALIER, Mme RAOULT, M. VIVIEN, Mme GUIGON-CAUVIN, Manosque
M. GRECO, Montagnac-Montpezat
Mme MARCHAL, Mme LEPLATRE, Oraison

Mme BOURDIN, Mme COLOMBERO Stéphanie, Pierrevert
Mme KNOL, Puimichel
Mme MOSSO, Riez
M. COCUAUD, Mme DEAUZE, Roumoules
Mme GEBELIN, St-Martin-de-Brômes
M. MENANT, Ste-Tulle
Mme DI IORIO, M. ROCHAT, Valensole
Mme DELETTE, M. GELDES, Villeneuve
Mme CABRILLAC, Mme RIOLLAND, Vinon-s/-Verdon
Mme SAINT-MARTIN, Volx

Commission des travaux (VRD-Bâtiment)

Présidents de commission : M. Serge FAUDRIN -

M. Jean-Claude CASTEL

M. DAVID, Allemagne-en-Provence
M. BERARD, Brunet
M. CASTEL, M. MARELLI, Corbières-en-Provence
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. MAZZOLENI, Gréoux-les-Bains
M. RENARD, La Brillanne
M. REBOUL, Le Castellet
M. HUET, M. EL OUADGHIRI, M. HONDE, Manosque
M. YABI, Montfuron
M. AMARAL, M. LAURENT, Oraison

M. COLLIN, M. LAGESTE, Pierrevert
Mme PICCA, Puimoisson
M; BAGARRE, Quinson
M. DUBOIS, Mme PERNIN, Riez
M. BLANC, Mme PEY, Roumoules
M. AILLAUD, ST-Martin-de-Brômes
M. BURLE, M. GARCIA, Ste-Tulle
M. ROCHAT, M. SAUVAURE, Valensole
M. GIRAUD, Villeneuve
M. LA ROCCA, M. TOBI, Vinon-s/-Verdon

► Les commissions : présidence de M. Petrigny

Commissions Développement culturel

Présidente de commission : Mme Sandra FAURE

Mme ARNOUX-RAVEL, Allemagne-en-Provence
Mme MIOLA, Mme PALLA, corbières-en-Provence
Mme REYNE, Entrevennes
Mme GENSE, Esparron-de-Verdon
Mme REINHARD, gréoux-les-Bains
Mme SAUVADET, La Brillanne
Mme BONNAFOUX, Mme MACHU, Le Castellet
Mme FAURE, Mme DEMPTON,
Mme PRADALIER, M. TISSIER, mme
GUIGON-CAUVIN, Manosque
M. CUISINIER, Mme LAJOIE-GUIEU,
Montagnac-Montpezat
Mme BEAUVOIS, Montfuron

Mme MARCHAL, Mme GAMBA, Oraison
Mme KREBAZZA, Pierrevert
Mme KNOL, Puimichel
Mme SACIER, Puimoisson
Mme BERNE, Quinson
M. LOYER, M. REIGNIER, Riez
M. COCUAUD, LO SCHIAVO,
Roumoules
M. BOUGE, St-Martin-de-Brômes
Mme DURAND, Ste-Tulle
Mme BONANNO, M. LAURENTI,
Valensole
M. GONDRAN, Mme THURIN,
Villeneuve
Mme BOUSSARD, Vinon-s/-Verdon

Commission Massifs Forestiers-Rivières

Président de commission : M. Gilles MEGIS

M. GAUDEMARD, Allemagne-en-Provence
M. FRANCK, Brunet
Mme DELSAUT, M. PIERRISNARD,
Corbières-en-Provence
M. AILLAUD, Entrevennes
M. GUIOU, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, M. BRIFFAUD,
Gréoux-les-Bains
M. LIOTTA, La Brillanne
M. BONNAFOUX, M. MISTRAL, Le
Castellet
M. D'HERBES, M. TISSIER, M.
GARNON, Manosque
M. SAUVAIRE, Montagnac-Montpezat

M. SAUVECANNE, Montfuron
M. GOZZI, M. DUBOIS, Oraison
M. JULIEN, M. LAGESTE, Pierrevert
M. MOGIS, Puimichel
M. GARCIN, Quinson
M. ARNAUD, Riez
M. MEGIS, M. ROY, Roumoules
M. DECANIS, St-Martin-de-Brômes
M. FAUCOUNEAU, Ste-Tulle
M. CHERVEL, M. GOSSA, Valensole
M. GIRAUD, Mme ROUZAUD,
Villeneuve
M. BARLATIER, LA ROCCA, Vinon-s/-
Verdon
M. DAUMAS, Volx

Commission Jeunesse

Présidente de commission : Mme Béatrice GARCIA

M. BANON, Allemagne-en-Provence
M. TOCHE, brunet
M. LAMAZERE, Mme LOMBINO,
Corbières-en-Provence
M. COUTEL, Esparron-de-Verdon
M. BARTOLOTTA, Mme HOURS,
Gréoux-les-Bains
Mme SANTIAGO, La Brillanne
Mme GOUYETTE, Le Castellet
M. CROUHY, M. DEMOULIN, M.
HONDE, Manosque
Mme GRECO, Montagnac-Montpezat
Mme BONNAFOUX, Mme GAMBA,
Oraison
Mme ALBENGA, Mme BOURDIN,
Pierrevert

Mme DECONIHOUT, puimichel
M. BONINO, Puimoisson
M. ESPITALIER, Quinson
Mme ARNOUX, Mme ESCUDIER, Riez
M. COCUAUD, M. LO SCHIAVO,
Roumoules
Mme GEBELIN, St-Martin-de-Brômes
M. GARCIA, Mme HEYDON, St-Tulle
Mme BOYER, M. ROCHAT, Valensole
M. GELDES, Mme ROUZAUD,
Villeneuve
Mme CABRILLAC, Mme MAIGRE,
Vinson-s/-verdon

Commission Équilibre social de l'habitat

Président de commission : M. Jean-Luc QUEIRAS

Mme CALEGARI, Allemagne-en-Provence
Mme LE GENDRE, M. MIOLA,
Corbières-en-Provence
M. VIBERT, Esparron-de-Verdon
Mme COTTRET, Mme LAUVERGNIAT,
gréoux-les-Bains
Mme PAOLASSO, Mme RAHOU-
GUERFU, Mme GUIGON6CAUVIN,
Manosque
Mme LAJOIE-GUIEU, Montagnac-
Montpezat
Mme SAEZ, M. LAURENT, oraision
Mme BOURDIN, M. LAGESTE,

Pierrevert
Mme PELISSIER, Puimoisson
Mme VALIER, Riez
M. AMBROSI, Roumoules
Mme CHEVALIER, ST-Martin-de-Brômes
Mme CANONI, Ste-Tulle
M. CHERVEL, Mme DELFINO, Valensole
Mme VINIT, Villeneuve
Mme CABRILLAC, mme NOE, Vinon-
s/-Verdon
Mme GARCIA, Volx

Commission Tourisme

Président de commission : M. Paul AUDAN

Mme ARNOUX-RAVEL, Allemagne-en-Provence
M. RENOUX, Brunet
Mme AMIGONI, M. MARELLI, Corbières-en-Provence
M. VIBERT, Esparron-de-Verdon
M. BARLOTTA, Mme COTTRER, Gréoux-les-Bains
M. BOUDART, La Brillanne
Mme DI GIOVANNI, Le Castellet
Mme PEISSON, Mme DEMPTON, Mme GUIGON-CAUVIN, M. GARNON, Manosque
Mme GINESTE, Montfuron
Mme BOLEA, Mme GAMBA, Oraison

Mme KREBAZZA, M. PORT, Pierrevert
Mme KNOL, Puimichel
M. ESPITALIER, M. GUIGNANT, Quinson
M. CLERC, Riez
Mme DEAUZE, M. MEGIS, Roumoules
Mme GOSSMAN, St-Martin-de-Brômes
Mme CHAISSAN, Mme DURAND, Ste-Tulle
M. ENDERLE, Mme TARDIEU-CABARET, Valensole
Mme THURIN, Villeneuve
M. OBRY, Mme TEYCHENNE DE BLAZY, Vinon-s/-Verdon

Commission Prospective

Présidents de commission : M. Jean-Christophe PETRIGNY - M. Serge FAUDRIN

M. EXERTIER, Allemagne-en-Provence
M. LE GENDRE, Mme ROUSSEAU, Corbières-en-Provence
M. RUSCH, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. AUDAN, Mme COTTRET, Gréoux-les-Bains
M. BORGHINI, La Brillanne
Mme CHOJNACKI, M. ANTIQ, LE HEN, Manosque
M. GAUVAN, M. LAURENT, Oraison

M. MILLE, Pierrevert
M. ANDRE DE LA PORTE, Quinson
M. BIANCHI, Riez
M. CIGLIANO, M. ROY, Roumoules
Mme CHONG, St-Martin-de-Brômes
M. BOU, M. CHENEZ, Ste-Tulle
Mme BONANNO, Mme PETILLON, Valensole
M. FAUDRIN, Villeneuve
Mme COUTERET, Mme MAIGRE, Vinon-s/-Verdon

Commission Développement rural

Présidents de commission : M. Pierre FISCHER - M. Jean-Guillaume D'HERBES

M. PIANETTI, Allemagne-en-Provence
M. BERARD, Brunet
M. CASTEL, M. LAMAZERE, Corbières-en-Provence
Mme REYNE, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. ROUX, M. SOLDA, Gréoux-les-Bains
M. JAYET, M. D'HERBES, M. GARNON, Manosque
Mme LAJOIE-GUIEU, Montagnac-Montpezat
M. FISCHER, Montfuron
M. GAUVAN, Mme GAMBA, Oraison

M. PORT, Pierrevert
M. ROME, Puimichel
Mme BOUTEILLE, Puimoisson
M. GARCIN, Quinson
Mme ESCUDIER, Mme FAGET, Riez
M. MANUEL, Roumoules
Mme BOYER, St-Martin-de-Brômes
M. FAUCOUNEAU, Ste-Tulle
Mme ARPAIA, M. ROCHAT, Valensole
M. GIRAUD, Villeneuve
M. BARLATIER, M. BLET, Vinon-s/-Verdon

Commission Énergie

Président de commission : M. Jérôme DUBOIS

M. DAVID, Allemagne-en-Provence
M. SUBES, Brunet
M. CASTEL, Mme DELSAUT, Corbières-en-Provence
Mme DIARTE, Entrevennes
M. BURLE, Esparron-de-Verdon
M. HOTTIER, Mme TEBAR, Gréoux-les-Bains
M. BONNAFOUX, M. BUISSON, Le Castellet
M. GARCIA, M. ANTIQ, M. LE HEN, Mme GUIGON-CAUVIN, M. GARNON, Manosque
M. NOWAK, Montagnac-Montpezat
M. GUILLOT, Montfuron
M. SEDNEFF, M. DUBOIS, Oraison

M. BRIFFAULT, Mme DOZOL, M. FONTANA, Pierrevert
M. ROME, Puimichel
M. CICILE, Puimoisson
M. ESPITALIER, Quinson
M. BONDIL, Riez
M. AMBROSI, M. CIGLIANO, Roumoules
M. KNORR, St-Martin-de-Brômes
M. BURLE, M. CHENEZ, Ste-Tulle
M. ENDERLE, Mme MENZAGO, Valensole
M. GIRAUD, Villeneuve
M. BONHOMME, M. CHEILAN, Vinon-s/-Verdon



Développement économique



► Les principales réalisations 2020

- Accueil et accompagnement de porteurs de projets : recherche de locaux et de terrains, de financements, documentation pour la réalisation d'études de marché, informations concernant les projets de la communauté d'agglomération, mise en relation avec d'autres entreprises du territoire, résolution de problématiques particulières avec recherche de solutions adaptées auprès des services concernés...
- Instruction des dossiers dans le cadre du Fonds d'urgence 04 et du prêt COVID Résistance.
- Accompagnement des entreprises de l'Agglomération dans le cadre du Plan de Relance.
- Participation à la cellule économique mise en place par la Préfecture 04 ainsi qu'aux comités d'évaluation des projets déposés dans le cadre du Plan de relance.
- Recensement, au cours du premier confinement, des commerces ouverts et de ceux offrant un service de drive sur l'ensemble du territoire communautaire.



- Suivi des travaux de requalification des zones d'activités.
- Animation des parcs d'activités en lien avec les associations de ZA, les entreprises et les services techniques de l'Agglomération.
- Lancement du schéma de développement commercial.
- Participation à l'opération « O Mon Drive » avec instruction des dossiers et mise en place de bons d'achats solidaires afin de relancer l'activité commerciale.
- Participation à la mise en place et à la gestion des bons Osco Cadeaux ainsi que du marché de Noël de Manosque.



Chiffres clés

- Près de 400 dossiers instruits dans le cadre de la mise en œuvre du fond d'urgence 04
- 5 entreprises accompagnées dans le cadre du plan de relance dont 2 lauréates pour un montant total de 1 600 000 euros de subventions (800 000 euros chacune)
- 45 entreprises accompagnées dans le cadre du guichet unique (2d confinement)
- Plus de 800 contacts entreprises pour la mise en place de l'offre « O Mon Drive » et des bons d'achat solidaires
- 110 porteurs de projet accompagnés



Budget du service

(Investissement + fonctionnement)

Inscrites 2020 : 1 454 678 €

Mandatées 2020 : 1 172 677 €

Taux de réalisation : 80 %

> Les évolutions prévues à partir de 2021

- Accompagnement des entreprises du territoire dans le cadre du plan de relance et de 2 programmes régionaux : Parcours Sud Industrie 4.0 et Sud Attractivité.
- Montage d'un observatoire économique avec l'acquisition prévue d'un logiciel dédié.
- Travail, en partenariat avec le service Foncier et le Bureau d'Etude de l'Agglomération, sur deux projets d'extension de ZA : Oraison et Sainte-Tulle.
- Lancement d'une étude d'opportunité économique sur la ZAD Font de Durance.
- Mise en place d'une charte de développement commercial avec la mise en œuvre d'un plan d'actions.
- Mise en œuvre du Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).
- Bilan de l'impact de la crise sanitaire sur le tissu économique de l'Agglomération.
- Création de nouvelles animations dédiées à la création d'entreprise.
- Mise en place de visites d'entreprises afin de recenser les besoins et attentes des chefs d'entreprise.



Aménagement du territoire



Foncier

> Les principales réalisations 2020

- **Développement économique** : cessions des lots de terrains restant à commercialiser dans les ZA du territoire / élaboration du permis d'aménager nécessaire à la viabilisation des terrains de l'extension du lotissement « Le Dauphiné » à Sainte-Tulle.
- **GEMAPI** : soutien au service pour la mise en œuvre des procédures d'institution de servitudes d'utilité publique dans le cadre du risque inondation / Mise à disposition des ouvrages communaux relevant de la compétence GEMAPI (digues...).
- **Eau potable/Assainissement** : acquisition de terrains nécessaires à l'exercice de cette compétence (mise en place d'un surpresseur à Corbières-en-Provence).
- **Développement durable – Energie** : division du terrain nécessaire à l'implantation du méthaniseur.





Chiffres clés

- **3 ventes de lots de terrain à bâtir conclues dans les zones d'activités, pour un montant total HT de 134 679 €.**
- **2 acquisitions au profit de l'Agglomération liées au site de l'ex-école des métiers à Sainte-Tulle et au centre aqualudique à Manosque, pour un montant de 446 191,70 €.**
- **16 délibérations présentées au Bureau ou Conseil communautaires et 5 décisions prises par délégation du conseil communautaire.**



Budget du service

(Investissement + fonctionnement)

Inscrit 2020 : 275 699 €

Mandaté 2020 : 239 406 €

Taux de réalisation : 84 %

> Les évolutions prévues à partir de 2021

- Manosque : Clôture de l'opération de la ZAC Chanteprunier, transfert des espaces communs à la Commune de Manosque et rachat de terrains acquis par l'EPF-PACA dans le cadre de la convention d'intervention foncière.
- Poursuite des dossiers en cours (vente de lots de terrains dans les ZA, et du bâtiment dans la ZA Les Bastides Blanches à Sainte-Tulle), suivi de la convention avec l'EPF sur Font de Durance à Oraison.
- Instruction de nouveaux dossiers (transfert de terrains communaux situés dans les ZA de La Brillanne et de Corbières-en-Provence) / élaboration de la convention d'intervention foncière avec l'EPF et la commune de Manosque sur le site de l'Alicante.

> Les éléments de contexte

Le service foncier assure l'instruction des affaires foncières (acquisition, vente, constitution de servitudes, bail...) nécessaires à la faisabilité d'un projet, d'une opération relevant des compétences de DLVAgglo, et portés par les services de la collectivité (service développement économique, service eau assainissement, ANRU, ...).

Mobilité - Transport

> Les principales réalisations 2020

- Janvier 2020 : vote de l'avenant n°1 du contrat de transport : + 120 000€ de dessertes supplémentaires.
- Ouverture du nouveau dépôt : novembre 2020

> Les évolutions prévues à partir de 2021

- Mise en place de 11 Véhicules Gaz Naturel pour Véhicules (GNV)
- Inauguration du dépôt à Manosque.
- Arrêt du réseau urbain de Gréoux les bains.
- Analyse du réseau et évolution des dessertes après le bilan de la première année de fonctionnement.
- Mise en place du comité de partenaires.
- Plan de mobilité simplifié.

> Les éléments de contexte

- Crise sanitaire
La crise sanitaire a fortement impacté le réseau de transport en termes de fréquentation, d'adaptation de l'organisation, des recettes. Arrêt de la billetterie, télétravail, confinements, fermeture établissements scolaires...
Evolution de l'offre au 1^{er} septembre 2020 suite à la crise sanitaire : -184 000€
Impact estimé sur les recettes : - 39 500€
Décembre 2020 : Estimation de 9% de perte de fréquentation.
- Mise en place de la loi LOM





Chiffres clés

- **Rapport TRANSDEV : Année de fonctionnement juillet 2019/septembre 2020 :**
1 030 600 km effectués
- **Activités du service, chiffres 2020 :**
 - Arrêts :
 - 9 arrêts mis en accessibilité
 - 128 zigzags repris
 - 42 visites de terrain
 - 1 400 contrôles qualité.
 - 2 500 mails, courriers notes envoyés.
 - 104 réclamations (baisse de 50%)
- 705 388 voyages (fréquentation fortement impactée par la crise sanitaire)
- 5 591 abonnements (2019/2020).
- 83 300 tickets unitaires
- 2 384 PASS 12 voyages
- 137 945 € de recettes
- 22 inscriptions PMR ce qui porte le total de personnes en situation de handicap inscrites à 117



Budget du service

Fonctionnement

Inscrit 2020 : 6 424 000 €

Mandaté 2020 : 5 432 144 €

Taux de réalisation : 85 %

Investissement

Inscrit 2020 : 548 500 €

Mandaté 2020 : 143 600 €

Taux de réalisation : 41 %

(travaux du PEM de la Brillanne repoussés sur 2022).

Urbanisme

> Les principales réalisations 2020

Allemagne-en-Provence :

Projet de 4 maisons en bande, Notre Dame des Grâces

Manosque :

Projet de lotissement de 17 lots, le Haut Pilon

Projet de lotissement de 35 lots, Avenue Maréchal Juin

Projet de construction d'une station-service distribuant du Gaz Naturel Comprimé (GNC), Avenue Saint Maurice

Projet de réhabilitation et d'extension du lycée professionnel, Allée du Parc

Piervert :

Projet de construction de 30 logements sociaux, La Foun Souffle

Puimichel :

Projet de lotissement communal de 7 lots

Quinson :

Projet d'aménagement d'un parc préhistorique

Villeneuve :

Projet de construction d'une boulangerie, Place de La Ricaude

> Les évolutions prévues à partir de 2021

- Préparation de la fin de l'instruction des autorisations d'urbanisme de Quinson et de Manosque par le service (passage au statut de communes autonomes).
- L'éventuelle sortie de Manosque, au regard du volume d'autorisations d'urbanisme de la commune, va engendrer une évolution structurelle du service.





Chiffres clés

710 autorisations d'urbanisme instruites par le service.

Répartition par type de dossier :

- permis de construire : 321
- permis d'aménager : 24
- transferts de permis de construire ou d'aménager : 5
- permis de démolir : 7
- certificats d'urbanisme opérationnels : 63
- certificats d'urbanisme d'informations : 39
- déclarations préalables : 249
- prorogation : 1
- retrait administratif : 1

Répartition par communes :

- Allemagne-en-Provence : 15
- Esparron de Verdon : 23
- La Brillane : 18
- Manosque : 313
- Montagnac- Montpezat: 21
- Montfuron : 11
- Pierrevert : 49
- Puimichel : 16
- Puimoisson : 23
- Quinson : 9
- Riez : 28
- Roumoules : 4
- Saint Laurent du Verdon : 9
- Saint Martin de Brômes : 3
- Valensole : 46
- Villeneuve : 41
- Vinon-sur-Verdon : 62
- Volx : 19

Une recette de 192 300€ pour l'année 2020.





Équilibre social de l'habitat



Équilibre social de l'habitat

➤ A - Le programme local de l'habitat (PLH)

Les principales réalisations 2020

- Mise en œuvre opérationnelle de deux Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) (Manosque et Oraison).
- Bilan annuel du programme local de l'habitat et lancement du nouveau PLH.

Les évolutions prévues à partir de 2021

- Finalisation du PLH 2



> Le logement social

La loi ALUR impose aux EPCI compétents en matière d'habitat, ayant mis en œuvre un PLH et ayant sur son territoire un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville, la création d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL). L'installation de cette instance et les travaux conduits ont permis de valider le document cadre en matière d'attribution des logements locatifs sociaux.

Perspective 2021

Les élus devront – en partenariat étroit avec les partenaires de la CIL – poursuivre les travaux en vue d'élaborer deux documents :

- La convention intercommunale du logement.
- Le plan partenarial de gestion de la demande d'information des demandeurs.





Politique de la ville



Contrat de ville

► Les principales réalisations 2020

L'activité a été fortement impactée par la crise sanitaire et les porteurs de projet ont du très souvent adapter leurs actions soit en décalant le calendrier de réalisation, soit en modifiant, après accord des financeurs, le contenu de l'action financée.

► Les évolutions prévues à partir de 2021

De façon identique, les objectifs pour l'année 2021 sont marqués par la période de crise sanitaire et s'orientent vers la consolidation du dispositif, le soutien aux associations partenaires et la prise en compte des effets spécifiques de la crise Covid pour les populations des quartiers prioritaires.

La signature attendue de la convention de renouvellement urbain et l'entrée en phase opérationnelle du projet aura sans aucun doute des impacts sur le fonctionnement du contrat de ville.



Chiffres clés

- 33 actions financées
- 24 porteurs de projets soutenus
- 1 ETP pour l'animation

- 2 comités de pilotages
- 1 réunion thématique

- 3 lettres d'information
- 8 couvertures médias



Budget du service

(Investissement + fonctionnement)

Inscrit 2020 : 112 000 €

Mandaté 2020 : 112 000 €

Taux de réalisation : 100 %

> Projet de Renouvellement Urbain

> Les évolutions prévues à partir de 2021

La convention d'opérations devra être finalisée et validée en 2021. La phase opérationnelle du projet est ainsi prévue sur la période 2020-2025.

Le lancement de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) est également prévu sur cet exercice.



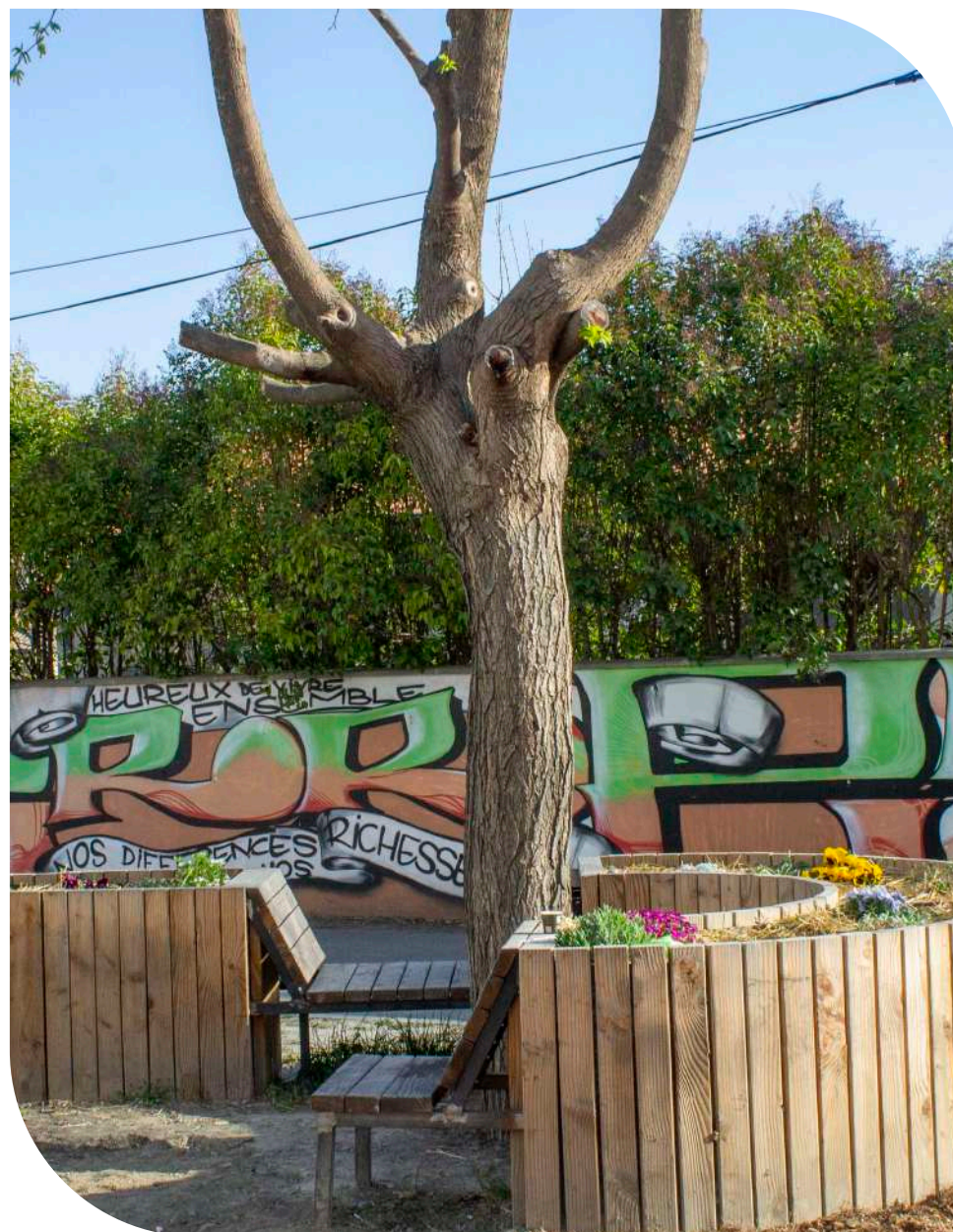
Budget

Inscrites 2020 : 368 609,60 €

Mandatées 2020 : 29 840 €

Taux de réalisation : 8,10 %

Le faible taux de réalisation s'explique notamment par le report du lancement de la Maîtrise d'Ouvre Urbaine et Sociale (MOUS) sur le relogement à prévoir des habitants du cœur de projet.





Voirie et réseaux divers Ingénierie

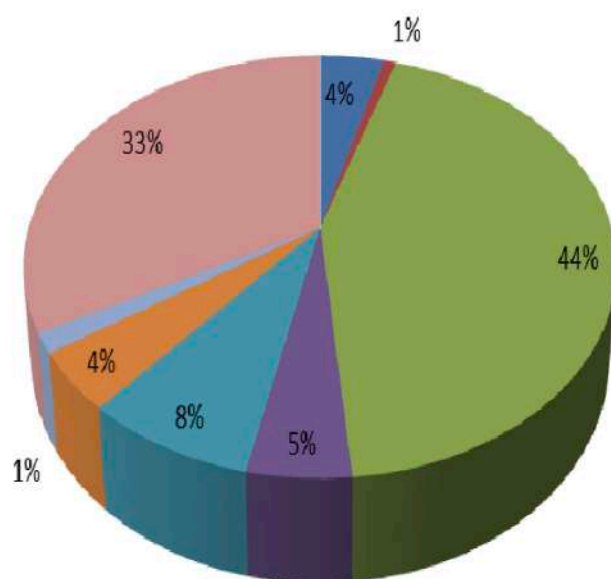


➤ Les principales réalisations 2020 :

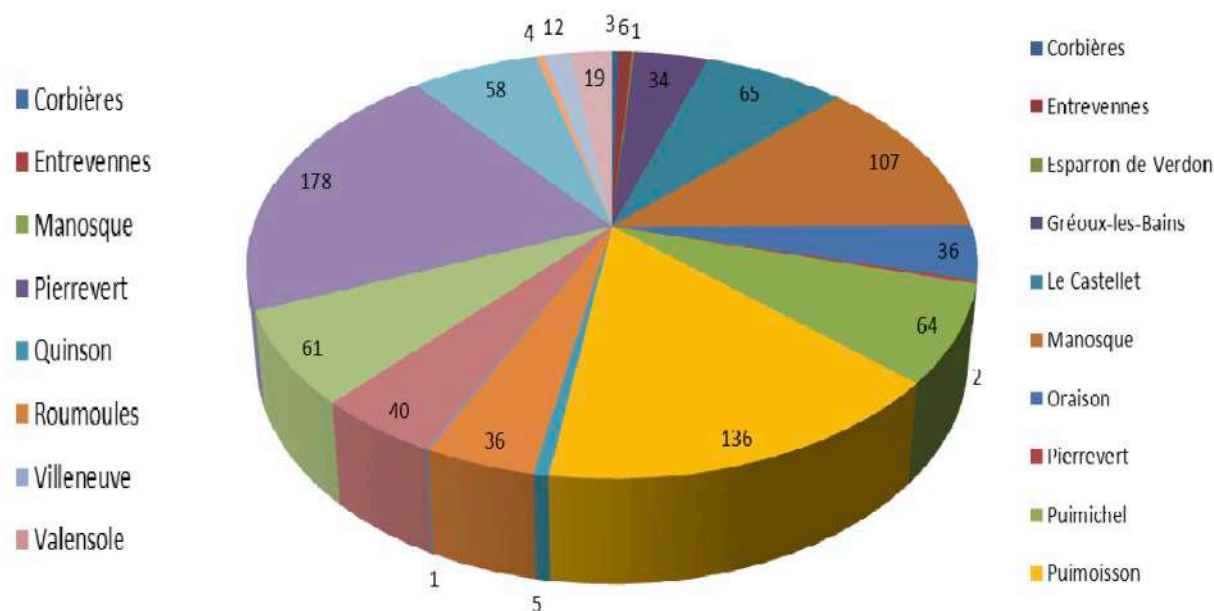
➤ Éclairage Public :

- 1 962 interventions

Répartition de l'ensemble des travaux



Répartitions de l'ensemble des lanternes LEDS mises en place



► Les principales réalisations 2020

Bureau d'Etudes VRD

Etudes préalables :

- Manosque, aménagement ZAC Chanteprunier phase 1, voie d'accès piscine intercommunale et parking Tribunal,
- Manosque, ZA Saint Joseph, aménagement d'ensemble, LIDL,
- Manosque, ZA Saint Maurice, place de l'Encas et modes doux,
- Arrêt de bus ville et DLVAgglo.

Modélisations :

- Manosque, voie d'accès pour la piscine intercommunale



► Les principales réalisations 2020

Etudes Permis d'aménager :

- Sainte-Tulle, ZA Les Bastides Blanches, Extension Lotissement « Le Dauphiné ».

Etudes DCE :

- Suite à la Covid-19 et à une année électorale, le nombre de DCE a été restreint.

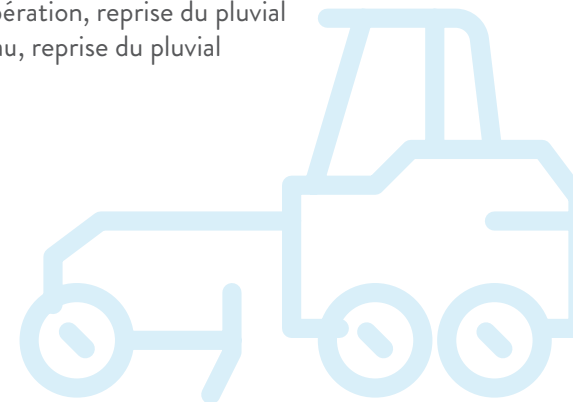
Travaux :

- Vinon sur Verdon, Reprise des bordures rue des Entrepreneurs,
- Sainte-Tulle, Centre Regain, création arrêt de bus,
- Roumoules, création arrêts de bus,
- Montfuron, création arrêts de bus,
- Entrevennes, création arrêts de bus,
- Manosque-Sainte-Tulle Linem – Lisem, Manosque : chemin Léon Foucault, Chemin Pimoutier, carrefour Pimoutier / Robert ; Ste-Tulle : Chemin du Thor, chemin sans nom, reprise des garde-corps, finitions,
- Oraison ZA les Bouillouettes, aménagement Av. Traversetolo, tranche optionnelle 6,
- Volx, ZA de la Carretièrre tranche 2.



Gestion des Eaux Pluviales Urbaines :

- Valensole, Reprise du pluvial Rue du 19 mars 1962
- Manosque, ZA des grandes terres, modification pluvial lotissement lot G
- Manosque, Avenue de la Libération, reprise du pluvial
- Sainte-Tulle, Rue du Château, reprise du pluvial





Chiffres clés

Éclairage :

- 13 257 points lumineux.
- 541 coffrets électriques.
- 862 lanternes.

VRD :

- 4 dossiers études.
- 3 modélisations.
- 16 suivis de chantier.

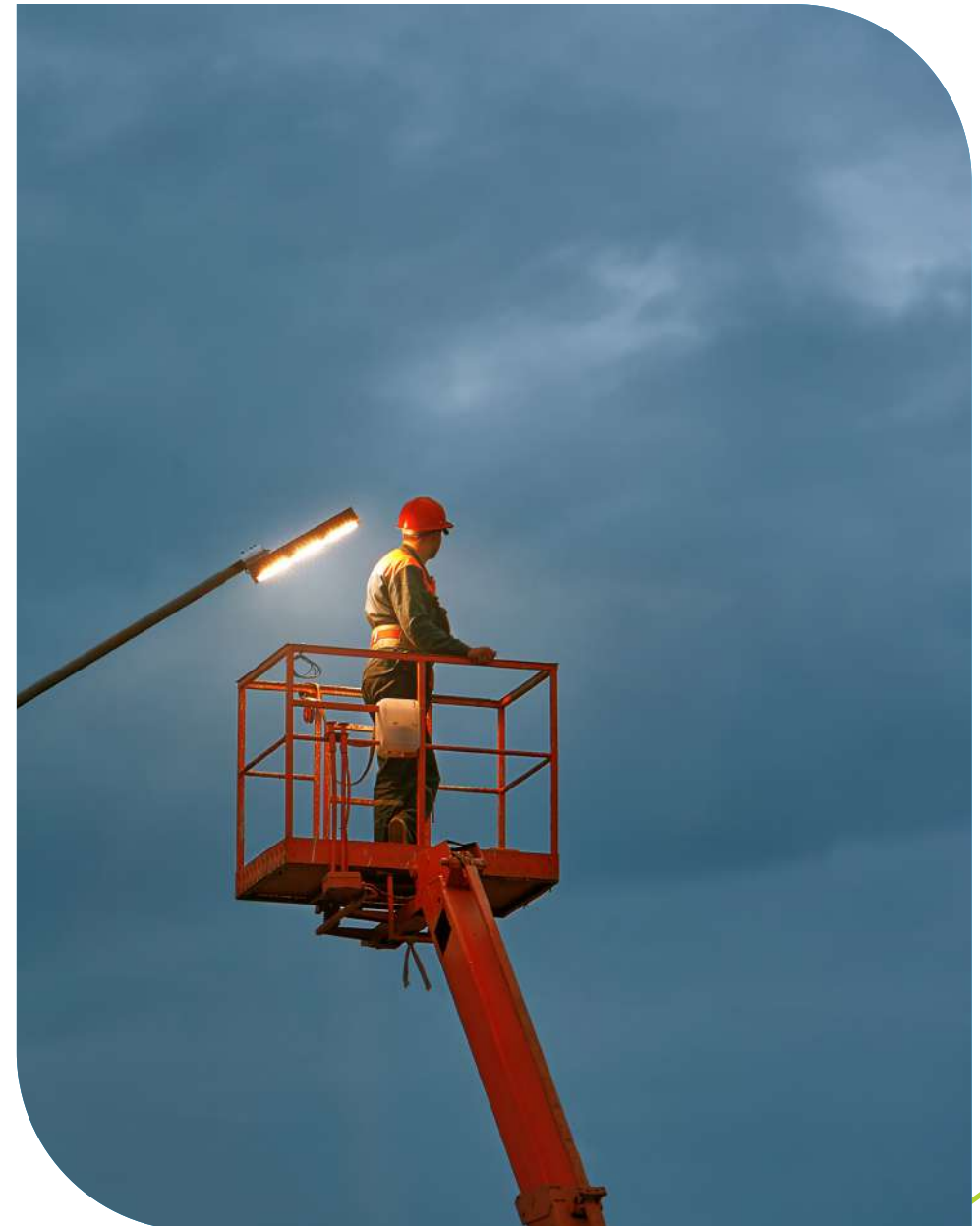
GEPU :

- 8 246 regards.
- 329 km de réseau.
- 6 597 avaloirs.



Budget du service :

Années	Fonctionnement	Investissement	Total
2020	1 696 710,49	5 077 534,03	6 774 244,52



► Les évolutions prévues à partir de 2021

Eclairage Public :

Dans la continuité des années précédentes, en collaboration avec le service SIG, nous allons poursuivre le relevé des réseaux en classe A.

L'organisation de la régie est établie de la façon suivante :

- Intervenir sur la maintenance curative selon des priorités,
- Intervention d'urgence (risque d'électrocution, risque de chute d'un candélabre ou d'une lanterne),
- Panne sur un secteur (plus d'éclairage sur un quartier...),
- Demande d'intervention suite à un appel,
- Interventions sur les pannes détectées lors des tournées nocturnes, au nombre de 4 par an.

En l'absence de pannes, les équipes sont en charge de poursuivre les changements de lanternes, actuellement 12 communes sont équipées entièrement en LED et dans le même temps, d'établir la mise en conformité des installations associées.



Dans le cadre d'économies d'énergie, le changement du dispositif de commande est préconisé par le schéma directeur, au profit d'horloges astronomiques. Nous avons débuté la campagne de renouvellement de ces appareillages.

A ce jour, des dispositifs de commande à distance permettraient de gérer l'éclairage public d'un seul point. Des propositions seront faites pour une mise en œuvre sur certaines communes.



Bureau d'Études V.R.D.

L'année 2020 a été compromise par la Covid-19 ainsi que par des départs de collaborateurs.

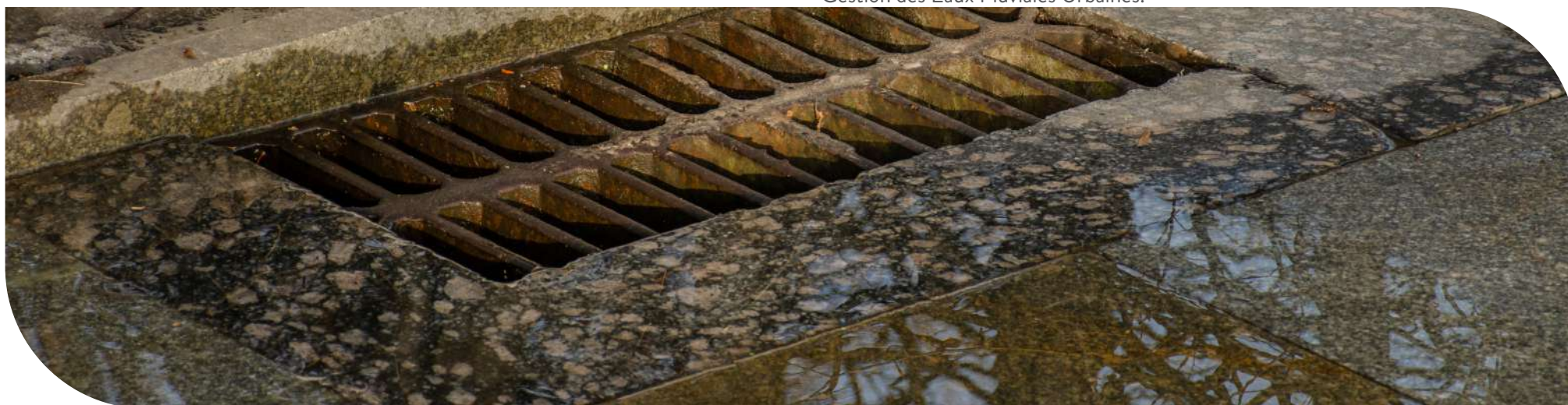
Les dossiers prévus en 2021 :

- Voie d'accès piscine intercommunale,
- ZAC chante prunier, reprise pluvial Mathoulin Foussier,
- Poursuite des travaux de la Voie verte Euro Vélo 8,
- Tronçon chemin du Thor et tronçon vallon de Valveranne vers Vannades,
- Travaux pour le tour de la Provence,
- Création du parking du nouveau Tribunal,
- Travaux PAVE, Rue Guillempierre,
- Arrêt de bus Manosque et DLVA,
- Réaménagement chemin de Robert,
- Sécurisation piétonne avenue du Luberon,
- Travaux d'accompagnement projet LIDL,
- Vannades, réparation de l'AEP,
- Création du parking des Colombiers,

- Réfection du chemin de la Loubière,
- Accompagnement Svs Environnement pour la crèche,
- Extension Lotissement « Le Dauphiné »,
- Revêtements de voirie et trottoirs ,
- Centre ancien Manosque,
- Aménagement rue Chacundier phase 2,
- Travaux d'accompagnement projet Arpège,
- ZA grandes terres,
- Aménagements d'accompagnement division terrains 4b..., ZA st Maurice, aménagement place de l'encas, ZAC Chante Prunier,
- Pose de containers enterrés, Ordures ménagères,
- Écocampus centre Regain,
- Repérage et mise en place des compteurs d'eau, ...

Gestion des Eaux Pluviales Urbaines :

Ce service est en pleine construction, 2021 doit finaliser la mise en place du service Gestion des Eaux Pluviales Urbaines.





Environnement



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

> Les principales réalisations 2020

GEMAPI - structuration de la Gouvernance :

1) Prestation externe d'AMO pour la structuration de sa compétence GEMAPI a permis d'acter fin 2020 :

- La déclinaison de l'exercice de la compétence par DLVAgglo notamment sur les cours d'eau orphelins. Gestion propre des cours d'eau inclus dans le périmètre DLVAgglo et engagement des travaux partenariaux inter-EPCI sur les autres cours d'eau orphelins (Largue et Lauzon).
- Le financement en mixte de la compétence à compter de 2022 avec l'instauration de la taxe GEMAPI complétée du budget général et de fonds de concours pour les opérations spécifiques.



2) Renforcement des partenariats avec les autres opérateurs :

- **Syndicat « Asse Bléone » :**
 - Délégation (GEMAPI) via une convention de délégation de compétence, y compris la gestion du Rancure.
 - Convention de délégation pour les travaux d'urgence post-crise sur Asse et Rancure.
- **Le syndicat mixte du PNR Verdon pour le Verdon et ses affluents :**
 - Convention de Délégation pour la prévention des inondations (PI) – SE de Vinon-sur-Verdon et Gréoux-les-Bains.
- **Le syndicat mixte du PNR Luberon**
 - Convention cadre de partenariat pour la gestion des zones humides (mise en œuvre du PGSZH).
 - Convention d'application phase 1 du PGSZH pour le porté à connaissance des résultats issus du plan de gestion stratégiques des zones humides.
 - Convention d'application phase 2 du PGSZH pour la réalisation de fiches actions opérationnelles pour la gestion des zones humides à priorité d'interventions.

3) Réalisation de travaux d'urgence post-crise sur les cours d'eau de Drouille, Torrent de Corbières, Chaffère, Largue syndical (EPCI / nombre de délégués).



GEMAPI - autres actions en lien avec le grand cycle de l'eau

- **Durance :**
 - Avis sur le projet de périmètre du SAGE Durance et la proposition de la composition de la future CLE.
- **Rious Manosquins :**
 - Convention de partenariat entre l'école nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille et DLVA : réalisation d'un projet de fin d'étude (PFE) durant 6 mois (2020-2021) .
- **PNRV - PI - digue de Vinon-sur-Verdon :**
 - Délibération pour une procédure de servitude d'utilité publique (SUP) sur les terrains d'assiette et d'accès aux digues de Vinon-sur-Verdon pour la gestion, la surveillance et l'entretien des ouvrages de protection.
 - Délibération – reconnaissance du syndicat mixte de gestion du PNR Verdon en tant qu'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE).



Chiffres clés

- 560 km de cours d'eaux principaux sur le territoire.
- 215 162 € de cotisations annuelles aux 3 structures de gestion (SMAVD, SMDBA, Syndicat PNRV).



Budget du service Fonctionnement

Inscrit 2020 : 533 041,45 €

Mandaté 2020 : 526 849,32 €

Taux de réalisation : 98 %

Investissement

Inscrit 2020 : 26 234,00 €

Mandaté 2020 : 24 917,75 €

Taux de réalisation : 95 %

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

> Les évolutions prévues à partir de 2021

GEMAPI - structuration de la Gouvernance :

- Lancement du schéma directeur de lutte contre les inondations et de restauration écologique des cours d'eau dits « orphelins » en gestion propre DLVA.
- Le financement en mixte de la compétence à compter de 2022 avec l'instauration de la taxe GEMAPI complétée du budget général et de fonds concours pour les opérations spécifiques.

Les éléments de contexte :

- La compétence GEMAPI constitue une seule et même compétence comprenant 4 missions définies au 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement :
 - 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
 - 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
 - 5° La défense contre les inondations
 - 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines
- La GEMAPI se partage en 2 composantes qui sont liées et interdépendantes : le volet « gestion des milieux aquatiques » (GEMA) et le volet « prévention des inondations » (PI)

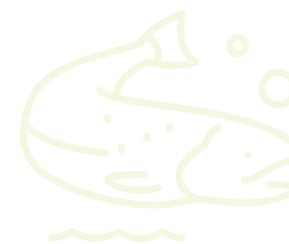
L'item 5° relatif à la défense contre les inondations correspond uniquement au volet PI ; Les items 1°, 2° et 8° recouvrent à la fois un volet GEMA et un volet PI, certaines actions relevant de ces items peuvent donc avoir la double finalité.

GEMA : Objectif d'atteinte du bon état des eaux (Responsabilisation des EPCI en cas non atteinte)

Enfin, la création de la compétence GEMAPI au niveau des EPCI n'emporte pas de conséquence en matière de propriété des cours d'eau, et ne remet donc pas en cause cette obligation d'entretien des berges.

En d'autres termes, la loi ne modifie pas les droits et devoirs du propriétaire riverain, qu'il s'agisse de l'État, d'une collectivité ou d'un particulier.

Le propriétaire d'un cours d'eau est tenu de l'entretenir, en application des dispositions législatives (article 644 du code civil, articles L.215 -1 à 6 et L.215-14 du code de l'environnement) et du droit de pêche (article L.432-1 du code de l'environnement).



Gestion des déchets



Chiffres clés

Les chiffres clés concernant la gestion des déchets DLVAgglo sont disponibles dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS déchets 2020), téléchargeable sur le site de DLVAgglo. (www.dlva.fr/mon-agglo-au-quotidien/dechets/collecte-des-dechets/)





Plan massifs forestiers



Plan massifs forestiers

> Les principales réalisations 2020

Travaux de débroussaillage des citernes DFCI 2017, 2018 et 2019 et fourniture et de mise en place des citernes DFCI 2018 et 2019 :

- Fourniture et la mise en place de 6 citernes DFCI
- Débroussaillage des abords de 10 citernes DFCI.

Du fait du contexte sanitaire, les travaux entamés en 2020 ont été finalisés à la fin du 2^e semestre 2021

Demandes de subvention FEADER 2020 :

Des demandes de subventions ont été réalisées pour les actions retenues au titre de la programmation FEADER 2020 :

- une réfection de piste de 1.5 km sur la commune d’Esparron-de-Verdon
- la fourniture et la pose de 4 citernes sur les communes d’Esparron-de-Verdon, de Puimichel, de Montfuron et de Valensole,
- la création d’une coupure de combustibles de 14.8 ha sur la commune d’Esparron-de-Verdon,
- une opération de mise en servitude pour 4 citernes, 1 piste et 1 coupure de combustible.

Travaux d’entretien de la piste LUB V26 sur la commune de Volx :

Ces travaux consistent à l’entretien de la bande débroussaillée de sécurité (BDS) située sur les abords de la piste LUB V26 sur la commune de Volx pour le débroussaillage de 8.7 ha de végétation (piste réalisée en 2018 dans le cadre de la programmation FEADER 2016).

Les travaux ont été réceptionnés le 11 décembre 2020.

Interventions UIISC7 : Unité d’Intervention et d’Instruction de la Sécurité Civile N°7 de Brignoles :

Rappel : Une convention relative à la mise à disposition de la Communauté d’Agglomération « Durance Luberon Verdon » d’un détachement des formations militaires de la sécurité civile a été signée le 14 mars 2018 entre le Préfet, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des crises, le Préfet des Alpes de Haute Provence et le Président de la Communauté d’Agglomération.

La campagne 2020 a été annulée du fait du contexte sanitaire (campagne prévue aux dates du 1^{er} confinement).



Chiffres clés

- 3 plans de massifs (Luberon, Plateau d'Entrevennes et Plateau de Valensole).
- 5 citernes installées ou commandées.
- 9 abords de citernes débroussaillés.
- 8.7 ha d'abords de pistes débroussaillés.
- 2 servitudes DFCl établies.



Budget du service

Fonctionnement

Inscrit 2020 : 2 500€

Mandaté 2020 : 820,51 €

Taux de réalisation : 33 %

Investissement

Inscrit 2020 : 415 851,07 €

Mandaté 2020 : 415 706,66 €

Taux de réalisation : 99 %

> Les évolutions prévues à partir de 2021

- Poursuite des opérations selon les attributions FEADER obtenues.

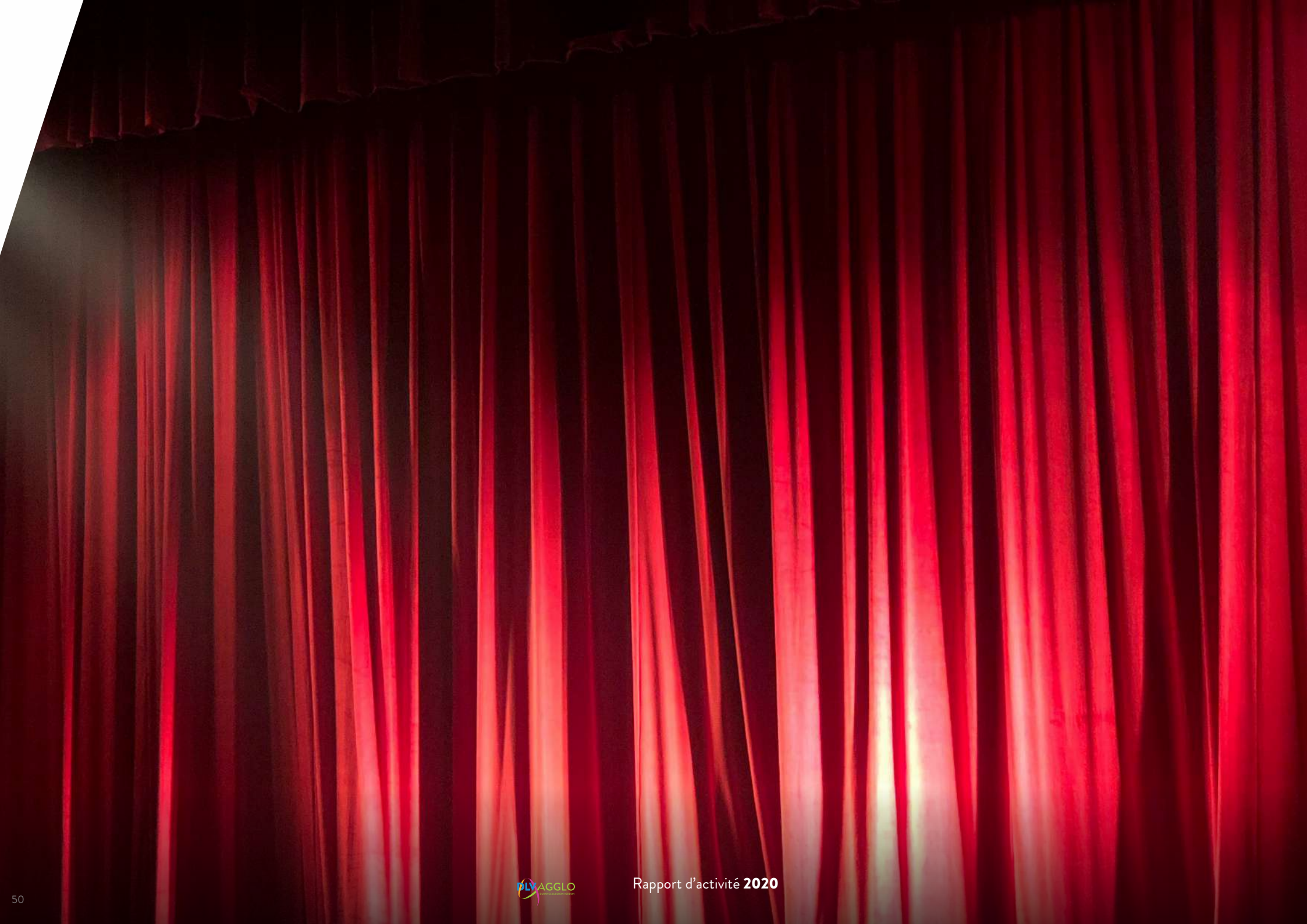
Les éléments de contexte :

Les massifs du territoire de la DLVA sont le Luberon Oriental, le plateau de Valensole et le plateau d'Entrevennes. Ces massifs ont bénéficié de l'élaboration de Plan de Massif de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PMPFCI),

Des programmes d'actions ont été établis et des opérations précises et opérationnelles doivent être menées par la collectivité. Les actions listées dans ces plans de massifs ont été répertoriées et classées en 4 axes :

- donner un cadre juridique aux ouvrages, par la mise en **servitude** des pistes DFCl,
- normaliser et améliorer les axes actuellement en état par la **réfection et mise aux normes des pistes DFCl**,
- créer des points d'eau par la mise en place de **citernes DFCl**,
- créer et pérenniser les **coupures de combustibles**.





Culture



> Les principales réalisations 2020

Service culturel

- Programmation saison culturelle Théâtre Jean le Bleu et Moulin St André (12 spectacles : 10 au théâtre Jean le Bleu et 2 au Moulin St André)
- Musiks à Manosque annulé - Covid19
- Les Estivales (14 concerts)
- Tournée d'hiver annulée - Covid19
- Exposition Été Carzou : exposition « Le Hussard sur le toit »
- Exposition Été à l'église de Notre-Dame de Romigier : « Titres à l'encre »
- Exposition Été dans la ville de Manosque : « Épouvantails »
- 50 associations subventionnées pour 404 300 €

École de musique

En raison de la crise sanitaire les grands projets au sein de l'École de musique n'ont pu être réalisés.

Cependant, tous les cours individuels en musique et collectifs en danse et art dramatique ont été maintenus en visio conférences et dispensés, ainsi que l'orchestre de cuivres et les 6 classes de chorale à l'école élémentaire Léonie Etienne d'Oraison.

En fin d'année scolaire, à la sortie du confinement, l'école a tout de même pu participer à la fête de la musique en offrant aux élèves la possibilité de jouer en public. Une présentation de la classe orchestre de cuivres à l'école a été réalisée en plein air.

Pôle technique culturel

Travaux période covid :

- **Théâtre Jean le Bleu** : Contrôle Apave, Eclairage Hall, Réaménagement cuisine catering, Sièges, VP en p3.
- **Théâtre Henri Fluchère** : Peinture cage de scène , Contrôle Apave, Réparation luminaire, Réparation plancher, Nettoyage sièges, Réparation ligne 15 patch GS + antenne, Local grada théâtre, Éclairage cage de scène en LED, Installation rideau et frises, Éclairage coulisse, Éclairage cage de scène en LED, Peinture banque accueil + sanitaire + local ménage.
- **Théâtre Moulin St André** : Peinture cage de scène, Nettoyage sièges, Réparation issue de secours.
- **Observantins** : Contrôle Apave.
- Déménagement bureaux, Peinture hall, Eclairage petite salle, Base de donnée, inventaire matériel, Serrures portes accès loges, porte coupe-feu, atelier, porte sortie de secours PS, porte atelier/garage consolidée.

Centre Jean Giono - Parais

Réalisation d'études complémentaires sur la maison et les jardins du Parais (plans de gestion) et lancement d'une étude de programmation.

Chantier des collections au Parais pendant les fermetures : dépoussiérage des livres.

Réseau des médiathèques

- 4^e édition du Prix des Médiathèques « Une terre, un ailleurs »
- Élargissement des horaires d'ouverture à Riez (passage de 6h hebdomadaires à 11h)
- Nouvelle offre numérique : prêt d'ebooks
- Signature d'un Contrat territoire lecture avec l'Etat
- Réaménagement de l'espace jeunesse de la médiathèque d'Oraison

- Aménagement et extension des horaires d'ouverture de Vinon et Gréoux-les-bains (ouverture le samedi après-midi à Gréoux-les-bains)
- Information du fonds ancien de la collection Richaudeau, dans le cadre du Plan national pour le patrimoine écrit.

Archives :

- Restauration du cadastre napoléonien
- Participation à l'expo «Le Hussard sur le toit» au centre Giono et celle sur l'épidémie de choléra à Manosque





Chiffres clés

Service culturel

- 21 spectacles annulés sur 34 programmés.

École de musique

- 301 élèves inscrits en danse, musique, et arts dramatique (de 4 ans aux adultes).
- Une trentaine de discipline enseignées.
- Une équipe pédagogique de 11 Professeurs.
- Participations aux examens départementaux de fin de cycle.

Pôle technique culturel

Nombre de spectacles réduit dû au covid.

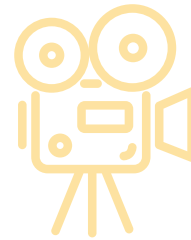
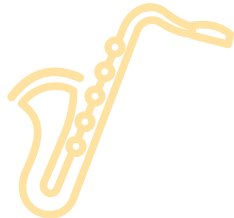


Médiathèques - Activités

- Nombre de médiathèques en réseau : 20.
- Nombre de bibliothécaires bénévoles : env. 100.

Une activité marquée par les différentes périodes de confinement :

- Mars-avril : fermeture des établissements, personnel partiellement en travail à domicile selon les missions. Envoi d'une lettre d'info hebdomadaire valorisant les ressources numériques des médiathèques. Mise en place d'un service de prêt de livres numériques téléchargeables à partir du portail des médiathèques. Préparation de la réouverture selon différents scénarii dont celui du click and collect.
- 18 mai – 27 juin : reprise du travail sur site, mise en place des protocoles d'accueil du public dans les 20 médiathèques du réseau. Service de click and collect. Mobilisation des bibliothécaires salariés sur les médiathèques gérées uniquement par des bénévoles afin de garantir le service à tous les abonnés et sur l'ensemble des sites. Horaires adaptés.
- 27 juin – 29 octobre : réouverture des salles au public, prêt direct autorisé. Seules les activités de lecture sur place et animations sont suspendues.
- 30 octobre – 28 novembre : Les médiathèques ferment au public mais le personnel est autorisé à travailler sur site. Remise en place du click and collect.
- À partir du 29 novembre : réouverture des salles au public, prêt direct autorisé. Seules les activités de lecture sur place et animations restent suspendues.



Nombre de documents prêtés en 2020 sur le réseau des médiathèques : 164 352.

Nombre d'emprunteurs en 2020 sur le réseau des médiathèques : 4 783 cartes d'emprunteurs actives.

Nombre de classes reçues sur dans les médiathèques du réseau : 307 accueils.

Actions hors les murs : 54 actions hors les murs (dans les établissements scolaires, crèches, RAM, piscines).

Fréquentation du site internet des médiathèques : 367 924 visites.

Collections : environ 210 000 documents pour environ 156 000 titres répartis ainsi

- 1 350 Livres (dont 47 000 destinés à la jeunesse).
- 9 000 revues imprimées.
- 5 300 DVD : (dont 1400 destinés à la jeunesse).
- Musique : 13 000 CD, 500 partitions, 300 DVD musicaux.
- Livres lus : 1 000 CD.
- Ressources numériques : autoformation, aide aux devoirs, musique, permis de conduire, revues, documentaires vidéos, langues étrangères, FLE, arts et loisirs, ebooks.

- Achats : environ 9000 nouveaux documents achetés sur le réseau, et 200 abonnements à des revues, journaux.
- Recettes inscriptions : 18 500 euros (-11 500 euros)

Centre Jean Giono- Activité

Une activité marquée par les différentes périodes de confinement :

- Fermeture de l'exposition permanente et du Parais du 17 mars 2020 au 28 mai 2020.
- Réouverture de l'exposition permanente le 29 mai.
- Réouverture du Parais avec jauges réduites le 1^{er} juillet.
- Nouvelle fermeture des équipements le 30 octobre jusqu'à la fin de l'année.

Nombre de visiteurs pour l'exposition permanente : 4 227 entrées

- Nombre de visiteurs au Parais : 1 598 entrées
- Environ 180 personnes ont assisté à une balade littéraire, hors scolaires
- Recettes billetterie et boutique (exposition permanente et visite Parais) : 34 200 euros (+75% par rapport à 2019 avec ouverture des équipements à partir du 01/07/2019) dont environ 10 000 euros de recettes de billetterie et 24 000 euros de recettes librairie – boutique.



Chiffres clés

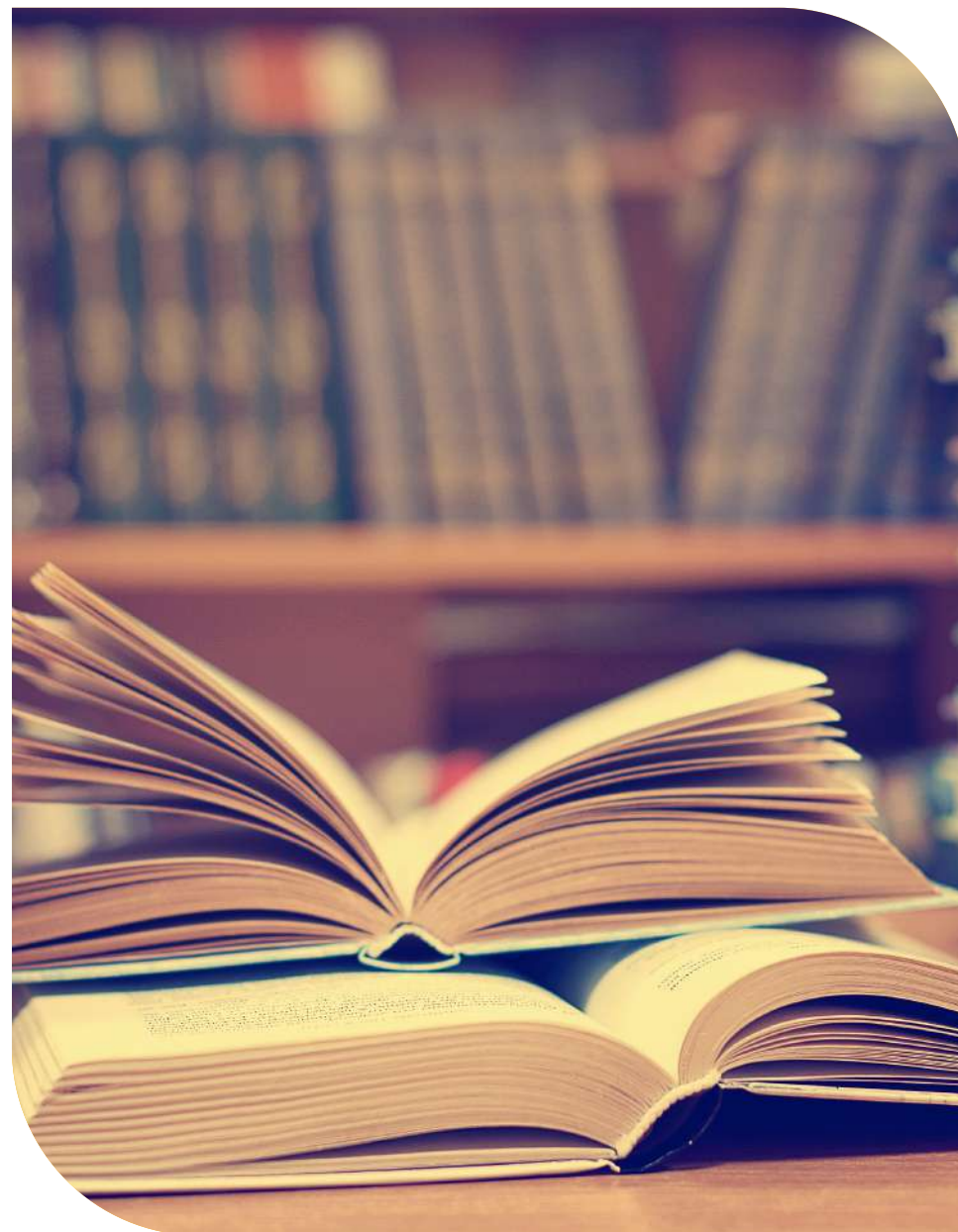
Médiation culturelle (Médiathèques - Centre Giono - Parais)

Peu d'événements ont pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires imposées et des périodes de confinement de la population.

- Expositions : 17.
- Conférences, rencontres, lectures : 30.
- Séances d'Heures du conte : 26.
- Clubs de lecteurs, ateliers d'écriture : 36 dont une grande partie en visio.
- Ateliers de médiation culturelle sur Jean Giono dans les établissements scolaires de DLVAgglo pendant la fermeture des équipements : 50.

Archives :

- 11 nouvelles inscriptions.
- 78 documents consultés.
- 1 065 entrées à l'expo « Le Hussard sur le toit » au centre Giono entre juillet et octobre 2020.





Budget du service

Inscrit 2020 :

Service culturel : 489 300 €

École musique : 5 980 €

Pôle technique culturel

- Investissement : 75 000 €

- Fonctionnement 138 000 €

Lecture publique : 238 188 €

Archives : 5 000 €

Mandaté 2020 :

Service culturel : 309 578 €

École musique : 4 650 €

Lecture publique : 236 044 €

Archives : 4598 €

Taux de réalisation :

Service culturel : 63,27 %

(plus 21,46 % restitué aux finances) = 84.73 %

École musique : 80,69%

Pôle technique culturel

- Investissement : 96,6 %

- Fonctionnement : 138 000 €

(Annulation Musiks à Manosque/fermeture covid)

Lecture publique : 99,1 %

- Recettes propres (inscriptions, billetterie, boutique) :

52 666 €

- Subventions : 116 800 € (96 800€ au titre de l'extension des horaires d'ouverture et 20 000€ au titre du contrat territoire lecture).

Archives : 91.96 %

> Les évolutions prévues à partir de 2021

Service culturel :

- Étude pour un schéma de développement culturel
- Mission de définition de programmation d'un équipement culturel à vocation communautaire à Oraison
- Transfert de la billetterie de la saison culturelle à l'Office de tourisme communautaire
- Programmation régulière au théâtre Henri Fluchère
- Fermeture du Musée de la Tour à Saint-Martin-de-Brômes pour étude de stabilité
- Organisation de la dissolution de la Fondation Carzou
- Relance du programme de travaux d'urgence à l'Hôtel Mazan

École de musique :

Rentrée scolaire 2020/2021 :

- Ouverture de la discipline, danse contemporaine
- Réouverture de la classe de percussions
- Nouvelle tarification basée sur le quotient familial
- Prise de poste de 2 nouveaux professeurs (danse contemporaine et percussions)
- Prise de poste d'un secrétaire- régisseur
- Spectacle danse et théâtre au théâtre Jean le Bleu
- Master classes : danse, théâtre, musique
- Continuité des chorales à l'école et orchestre

Pôle Technique Culturel :

- Maîtrise d'œuvre travaux réaménagement théâtre Jean le Bleu
- Démutualisation
- Réorganisation de la culture

Médiathèque de Puimisson

Lancement d'une étude de faisabilité sur le site de l'ancienne minoterie pour y installer un tiers lieu culturel comprenant une médiathèque

Médiathèque de Roumoules

Aménagement d'un nouveau local pour la médiathèque

Médiathèque de Saint-Martin-de-Brômes

Aménagement d'un nouveau local pour la médiathèque

Médiathèque de Manosque

Déménagement des collections patrimoniales dans un bâtiment adapté
Versement des notices du fonds Richaudeau au catalogue collectif de France

Médiathèque de Volx

Réaménagement de l'espace jeunesse

Médiathèque d'Oraison

Lancement d'une étude pour un nouvel équipement culturel comprenant une médiathèque

Réseau des médiathèques

- Signalétique extérieure des médiathèques
- Evolution du prix des médiathèques
- Ouverture d'une médiathèque jeunesse à Entrevennes
- Développement de l'accès au numérique dans les médiathèques (CTL)

Centre Jean Giono - Parais

- Poursuite du projet de restauration du Parais en vue de son classement ERP et de son intégration à l'offre culturelle et touristique du territoire. Lancement de la consultation pour la maîtrise d'oeuvre.
- Déménagement des collections patrimoniales du Centre Giono dans un bâtiment adapté
- Installation d'une librairie à l'Hôtel Raffin (boutique de l'exposition permanente)

Archives

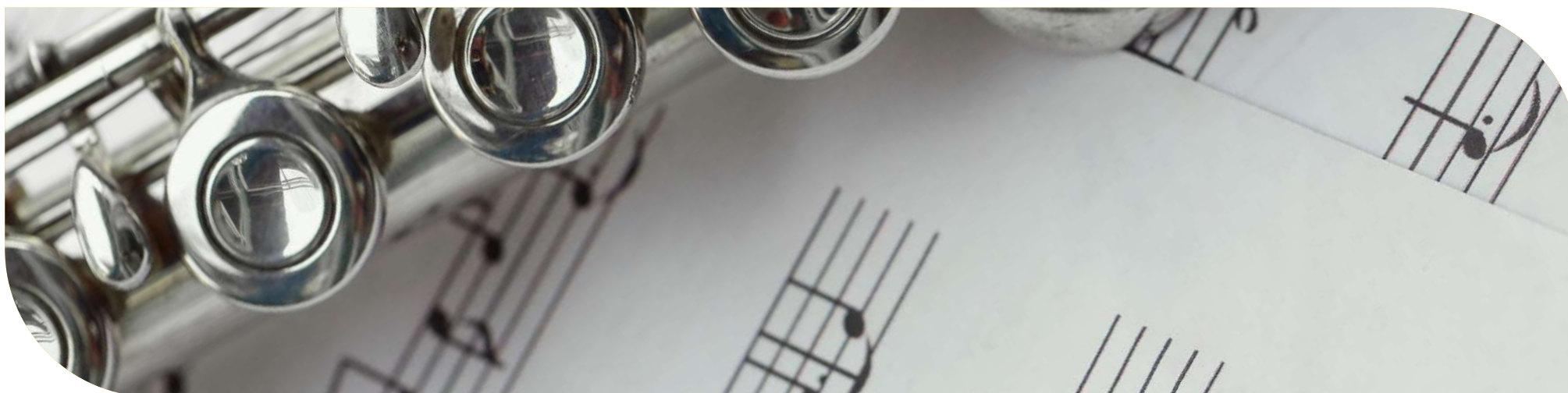
Déménagement à la place Joubert dans les locaux de l'OT

Service culturel

Mars-septembre : fermeture des théâtres,
Octobre : réouverture des théâtres
Novembre-décembre : fermeture des théâtres

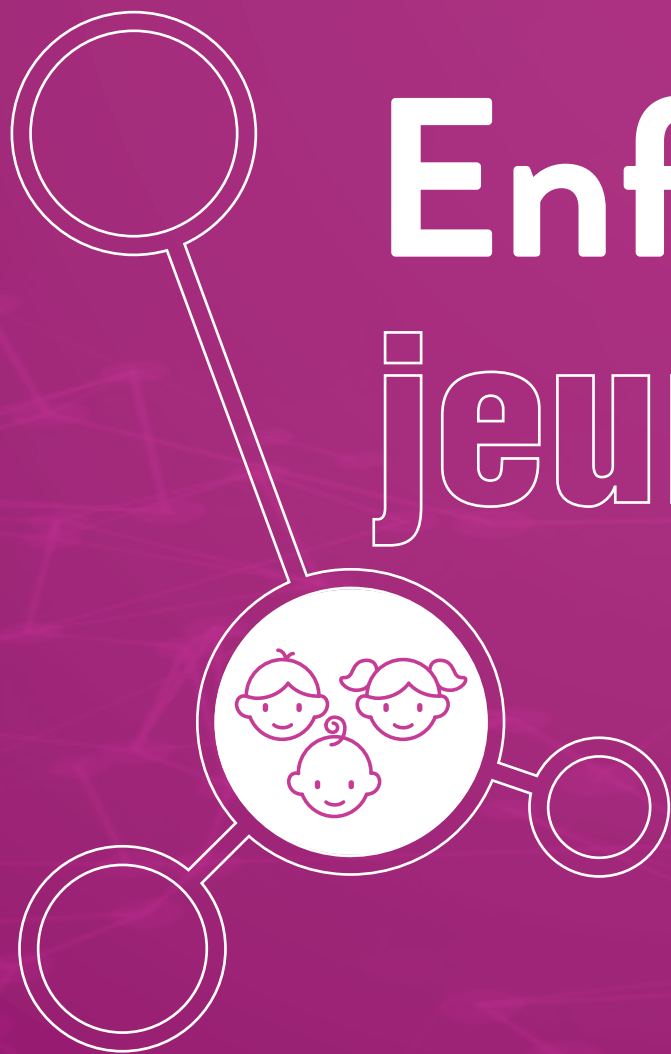
École de musique :

Isolation phonique de deux salles de musique. (prévue à l'automne 2020)
Décembre 2020, prise de poste du nouveau professeur de piano





Enfance et jeunesse



► Les principales réalisations 2020



RAM Relais Assistants Maternels

- Travail sur le Pôle petite enfance Farandole qui accueillera le RAM en 2021
- Développement du rôle d'observatoire Petite enfance du RAM, en lien avec les communes DLVAgglo.
- Fin des travaux de rénovation à l'antenne RAM à Oraison.

Jeunesse et citoyenneté 16-25 ans

- Poursuite des projets « Elan volontaire » et « Elan volontaire international » : promotion du service civique.
- Création du « Club des 4 » -> espaces Info jeunes en partenariats avec les 3 centres sociaux (Sainte-Tulle, Gréoux-les-Bains et Vinon-sur-Verdon) et la MJC de Manosque.
- Recrutement d'un coordinateur Information jeunesse.
- 2^e coopérative jeunesse de service (CJS) pour les 16-18 ans pendant les vacances d'été.



Chiffres clés

RAM Relais Assistants Maternels 2020

- Nombre d'assistantes maternelles : 190.
- Nombre de lieux de rencontres des assistantes maternelles, et d'informations des familles : 6.
- Subventions de fonctionnement (CAF, MSA, CD) : 120 000 €.

Jeunesse et citoyenneté 16 - 25 ans 2020

- Services civiques DLVAgglo : 3.
- Conventions « Club des 4 » : 50 000 €.
- Subvention Mission locale : 64 000 € (soit 1€/habitant).



Budget du service

(Investissement + fonctionnement)

Inscrit 2020 : 155 000 €

Mandaté 2020 : 85 000 €

Taux de réalisation : 55 %



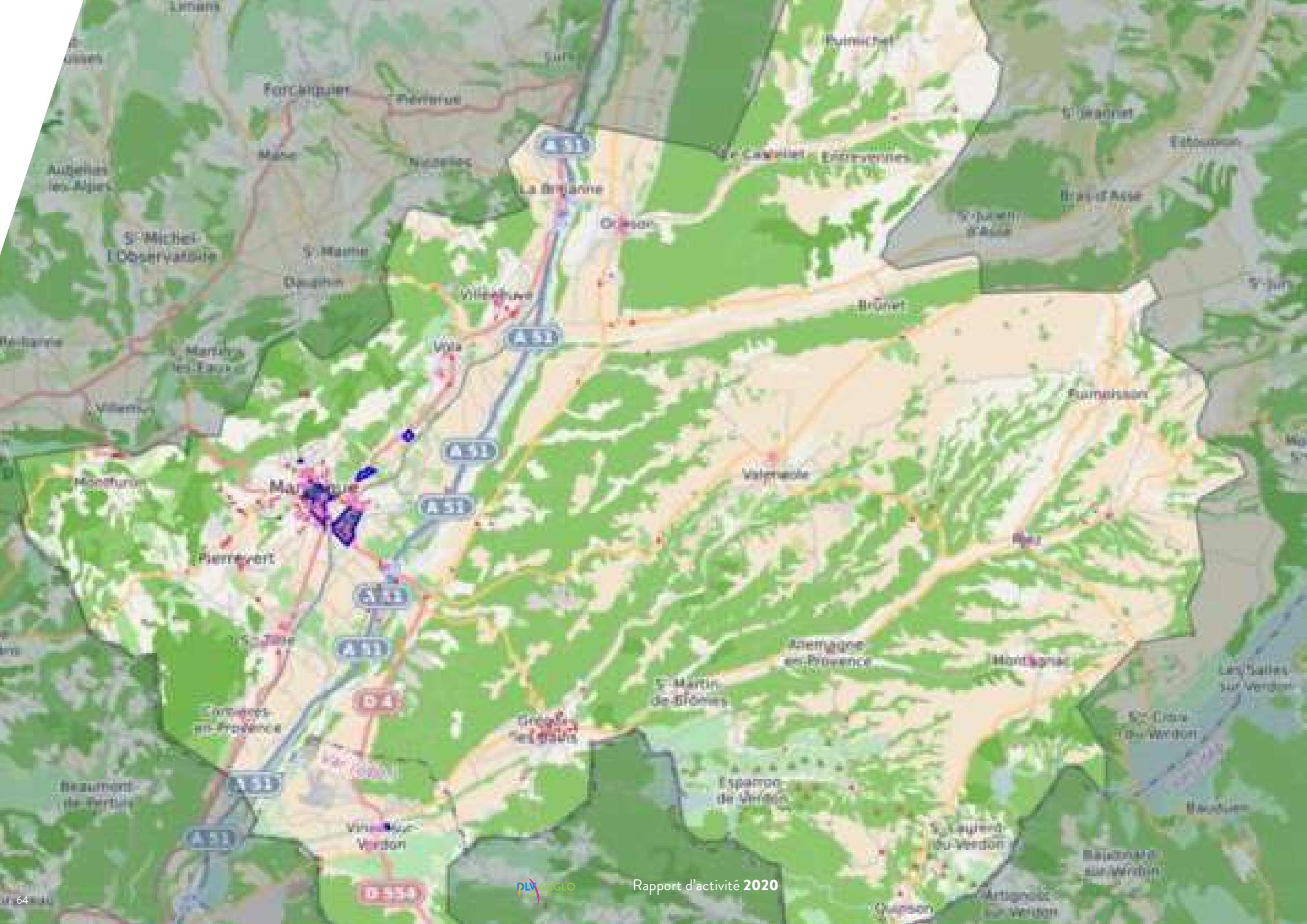
► Les évolutions prévues à partir de 2021

RAM Relais Assistants Maternels

- Projet de création d'un « Guichet unique » au sein du pôle petite enfance Farandole.
- Poursuite du projet Accueil pour tous autour de l'inclusion des enfants porteurs de handicap.
- Développement d'actions nouvelles en direction des parents employeurs.

Jeunesse et citoyenneté 16-25 ans

- Projet « ENVOL » : construction participative de la politique jeunesse, en associant élus, jeunes et professionnels.
- Poursuite du projet Elan volontaire et renforcement du volet international.
- Convention PS JEUNES avec la CAF sur l'accompagnement à l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans.
- Relance action « Jobs d'été ».



Systeme d'information territorial



> Les principales réalisations 2020

DLVAgglo

- Reprise qualitative des données réseaux de pluvial collectées et complément de levé sur certaines communes.
- Travail d'étude et d'analyse spatiale pour le projet Hygreen.
- Travail d'ingénierie pour le suivi du Scot et l'observatoire foncier dont l'élaboration d'indicateurs de mesure avec le service aménagement et l'AUPA.
- Mise à jour et intégration des PLU de trois communes dans la base urbanisme.
- Accompagnement des communes de d'Entrevennes, d'Esparron-de-Verdon, de Manosque, de Quinson, de Riez, de Roumoules, de Valensole, de Villeneuve, Volx sur la constitution d'une base adresse.
- Développement des usages du MOS dans les études d'urbanisme et d'aménagement (ZAP, Hygreen, PLU, stratégie foncière).
- Des formations ont été assurées aux agents communaux et aux agents de la DLVAgglo en fonction des demandes et des besoins sur les outils cartographiques et métiers du SIT.
- La Sensibilisation des agents intercommunaux en charge de la déclaration des réseaux au Guichet Unique et accompagnement lors de démarche de validation des réseaux et de leur cartographie.
- Formation d'agents DLVAgglo et communaux à OpenStreetMap en mode consultation et en mode mise à jour.
- Réalisation de plans pour la distribution des devoirs pour la commune de Manosque pendant le confinement.
- La vérification de plans de recollement transmis par les services (vérification de la qualité géographique avec relevé de contrôle sur le terrain et de la conformité du géoréférencement)

- Mise en place d'un outil spécifique pour la gestion de l'Eclairage Public dans Intragéo.
- Elaboration d'une nouvelle solution de levé centimétrique sous Anrdoid
- Gestion pivot GNSS temps réel basé à la STEP d'Oraison (maintenance, entretien).
- Participation au groupe de travail national START sur la constitution d'un modèle de données pour répondre au DT/DICT.

Pour Provence Alpes Agglomération (Entente SIG DLVA-PAA)

- Gestion des serveurs du SIT.
- Accompagnement du service.

Pour Manosque

- Vérifications de 301 adresses.
- Mise à jour du RIL 849 points logement.
- Gestion complète de la campagne de recensement et encadrement des 7 agents recenseurs.
- Génération de 154 certificats d'adresse.





Chiffres clés

Fréquentations et usages

- Intrageo : environ 420 connexions/jour
- Cartads : environ 120 connexions/jour

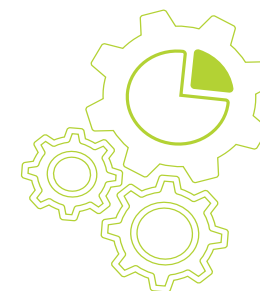
- Nombre de cartes réalisées pour les services : 215
- Nombre d'export des bases pour les bureaux d'études : 36
- Nombre d'ouvrages collectés : 2 860
- Nombre de chantier suivi : 97

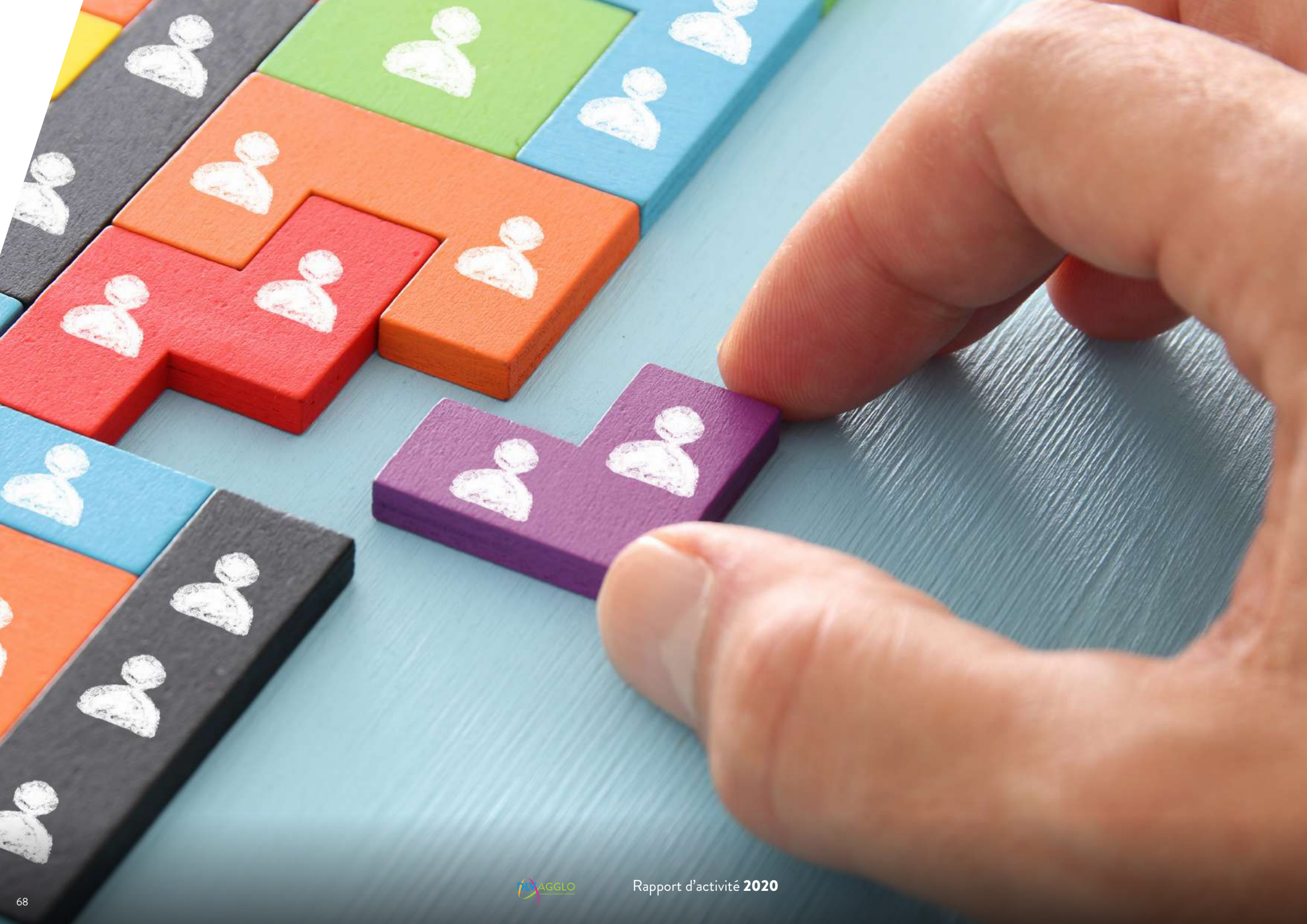
► Les évolutions prévues à partir de 2021

- Le levé du pluvial coordonné avec les agents communaux référence.
- La préparation de la dématérialisation complète de l'urbanisme.

► Les éléments de contexte

- Le déménagement du service au Pôle technique début 2020.
- Le confinement lié au COVID.
- Le renouvellement d'agent.





Ressources humaines



> Pôle santé au travail

Crise sanitaire 2020 liée à la pandémie

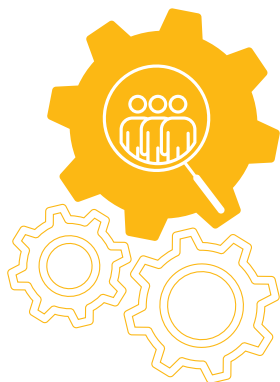
DLVAgglo a adapté dans l'urgence la gestion RH face à la crise sanitaire
Plans de continuité d'activité, fourniture d'équipements aux agents, télétravail,
autorisations spéciales d'absences...

Si la pandémie n'a pas empêché la collectivité d'assurer ses missions de service public,
elle a nécessité de nombreuses adaptations dans la gestion des ressources humaines.

DLVAgglo s'est adaptée dans l'urgence au contexte inédit de la pandémie, et a su
mettre en place de nouvelles organisations pour permettre aux agents territoriaux de
remplir les missions essentielles au service des administrés, tout en préservant leur
santé ainsi que celle des usagers.

Mesures appliquées : mesures organisationnelles :

- Circulation dans la collectivité, procédures liées aux mesures gouvernementales,
travail à distance en relation avec le service informatique, organisation des
permanences en présentiel pour les agents intra muros, protection des agents
travaillant sur sites extérieurs (eau-assainissement, déchetterie, nettoyage des
locaux, ventilation, information via le service prévention SST).



Maladie - Accident de travail - temps partiel thérapeutique

Dossiers de CLM-CLD :

- 8 agents ont bénéficié d'un placement et de prolongation CLM/CLD et 2 850 Jours d'absences.
- Au total 14 dossiers de placement et prolongation en ont été établis et suivi des dossiers au retour des avis (courriers, arrêtés..).

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées :

- Déclaration dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour 2020 total : 17

Maladie ordinaire :

- 113 agents ont été en arrêt maladie ordinaire au moins 1 jour en 2019
Total : 3 185 jours de maladie ordinaire.

Maternité et paternité

- 2 dossiers de maternité.
- 3 dossiers de paternité.

Accidents de travail et maladie professionnelle

- 16 agents concernés par des arrêts suite à accident de service ou de trajet et de maladie professionnelle:
Total : 2 278 jours d'arrêts
- 15 dossiers déclarés auprès de l'assurance et suivi des dossiers d'arrêts initiaux et de prolongation.

Visites médicales :

En raison de la crise sanitaire, le CDG 04 a annulé toutes les visites médicales programmées de mars à juin 2020.

Par la suite, les visites ont pu reprendre mais à une cadence très ralentie.

Puis à nouveau un confinement en fin d'année 2020.

Pour toutes ces raisons, seulement **39** visites médicales ont pu avoir lieu.



> Pôle paie

Rémunération :

- 4 678 bulletins de paie établis,
- 300 arrêtés de régime indemnitaire,
- 9 arrêtés de NBI.

Activités et temps forts :

- Mise en place de la DSN (Déclaration Sociale Nominative), permettant de remplacer l'ensemble des déclarations périodiques ou événementielles.
- Fiabilisation de la paie et paramétrage (sécurisation de la paie)

Les évolutions prévues à partir de 2021

- Mise en place de la DSN
- Continuer la fiabilisation de la paie





Chiffres clés

Des recrutements :

5 Nominations stagiaires (dont 1 Promotion Interne),
14 Contrats d'Accroissement Temporaire d'Activité,
15 Contrats de Saisonniers,
83 Contrats de Remplacements,
13 Contrats de droits privés (9 CDD, 3 CDI, 1 Apprenti),
12 contrats spécifiques.

Évolution de carrière :

18 titularisations,
121 avancements d'échelon,
27 avancements de grade,
24 dossiers de promotion interne présentés (4 nominations).

Départs :

6 dossiers de départ en retraite ont été traités.

Formation :

122,5 jours de formation (5 jours de formation d'intégration ; 115 jours de formation tout au long de la carrière ; 2,5 jours de formation de perfectionnement),
64 agents formés,
22 commissions de recrutement.

2 formations en intra ont été organisées sur les thèmes suivants :
Journée d'actualité sur les élections (17 agents),
Balisage des chantiers publics (5 agents).

Il est à noter que l'année 2020 a été marquée par de nombreuses annulations de stages et formations en raison du COVID-19 ; 41 personnes ont suivi une formation en webinaire.

► Les évolutions prévues à partir de 2021

Formation :

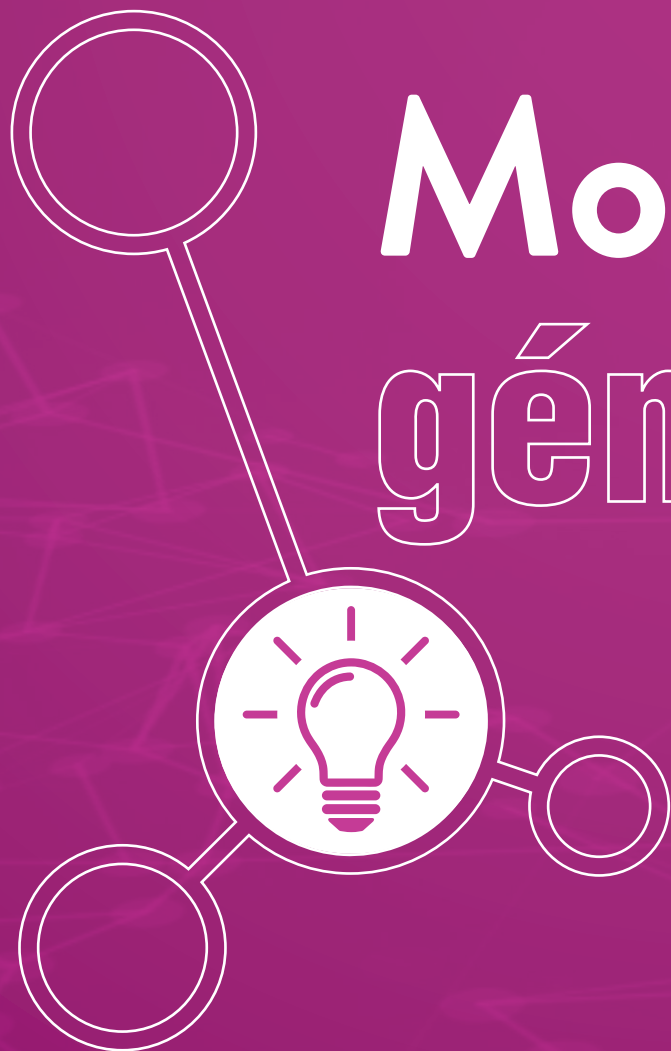
Les besoins collectifs portent essentiellement sur la filière technique.
Les besoins individuels concernent principalement la filière technique, la cohésion sociale et les finances.







Moyens généraux



Finances

> Les principales réalisations 2020

La crise sanitaire a bouleversé le calendrier budgétaire habituel. Le vote du budget a dû intervenir avant le 31 juillet 2020 au lieu du 30 avril. Les délais afférents à la présentation et à la tenue du DOB ont été suspendus.

- Débat d'orientations budgétaires le 21 juillet 2020.
- Vote des comptes administratifs 2019 et des budgets 2020 le 28 juillet 2020.
- Rencontres budgétaires avec tous les services gestionnaires du 7 décembre 2020 au 8 janvier 2021 au pour la préparation budgétaire 2021.

> Les évolutions prévues à partir de 2021

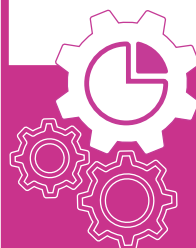
Automatisation de la gestion du FCTVA



Chiffres clés

14 budgets gérés :

- 1 budget principal, 8 budgets annexes de zones d'activités, 5 budgets eau et assainissement et SPANC
- 9 654 mandats de paiements
- 4 318 titres de recettes



Budget du service

(Investissement + fonctionnement)

Inscrit 2020 : 17 880 €

Mandaté 2020 : 17 176,36 €

Taux de réalisation : 96,06 %

Patrimoine bâti

> Les principales réalisations 2020

- Gréoux-les-Bains - Salle de l'Étoile
- Manosque - Centre Jean Giono
- Manosque - Théâtre Jean le Bleu
- Oraison
- Riez - Médiathèque Paul Rabbé
- Sainte-Tulle - Théâtre Henri Fluchère

> Les évolutions prévues à partir de 2021

• Rénovation énergétique des bâtiments

- Diagnostic énergétique des bâtiments.
- Ouverture d'un compte OPERAT de l'ADEME pour la déclaration des consommations énergétiques des bâtiments dans le cadre du décret tertiaire.
- Démarrage des déclarations de consommation énergétique sur la plateforme OPERAT de l'ADEME.
- Préparation des marchés AMO en vue de la mise en oeuvre des travaux de rénovation énergétique des bâtiments.



Budget du service

Budget de fonctionnement 2020

Voté : 2 353 604,75 €

Réalisé : 1 035 736,65 €

Budget d'investissement 2020

Voté : 1 529 771,47 €

Réalisé : 442 857,23 €

► Patrimoine bâti - Les éléments de contexte

• Entretien et maintenance des équipements

L'activité liée à l'entretien courant des bâtiments se tourne progressivement vers une externalisation de la maintenance des équipements techniques. Ces demandes doivent répondre à des exigences de délai très court et à une technicité importante sur lesquelles la régie technique n'est pas compétente. La mise en oeuvre de la maintenance et de l'entretien des équipements nécessitera l'élaboration de marchés accord-cadre à bon de commande sur les activités récurrentes. L'élaboration de ces marchés et le suivi des opérations nécessitent une gestion par des techniciens qualifiés.



• Contrôles réglementaires

Les établissements recevant du public doivent être en conformité avec la réglementation en vigueur.

Afin d'attester de la conformité des installations, un organisme de contrôle devra établir un rapport technique en fonctions de la périodicité réglementaire indiquée dans le tableau ci-dessous.

A défaut de conformité, des travaux devront être réalisés rapidement.

Par ailleurs, les établissements recevant du public du 1^{er} groupe (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e catégorie) sont soumis à des visites périodiques menées par la commission de sécurité, afin de vérifier la conformité des installations.

• L'accessibilité des Etablissements Recevant du Public

Les travaux de mise en accessibilité des ERP gérés par DLVAgglo suivent un Agenda d'Accessibilité Programmé qui a été déposé en préfecture.

De nombreux travaux d'accessibilité sur les ERP de DLVAgglo ont été réalisés, néanmoins ceux-ci doivent être poursuivis jusqu'à la mise en conformité complète de tous les Etablissement Recevant du Public au regard de la réglementation en vigueur.

Tous les travaux réalisés sur une Etablissement Recevant du Public doivent être autorisés par le dépôt d'un dossier administratif d'autorisation de travaux (AT) validée par l'instruction du SDIS et la DDT. (Délai d'instruction : 4 mois).

Ces dossiers sont externalisés par le service patrimoine bâti, auprès d'un bureau d'étude.

A l'issue des travaux d'accessibilité, une attestation de conformité doit être produite par un bureau de contrôle pour les ERP du 1^{er} groupe.

Les attestations de conformité et l'état d'avancement des travaux d'accessibilité sur les ERP doivent être transmis chaque fin d'année à la préfecture.

Un registre de sécurité ERP doit être disponible dans chaque établissement et doit comprendre (Article R 123-51 du CCH) les parties suivantes :

- dates des **contrôles** périodiques, puis vérifications du matériel et des installations de sécurité,
- observations et prescriptions (faisant suite aux contrôles),
- consignes établies en cas d'incendie,
- consignes d'évacuation avec prise en compte des différents types de handicap,
- personnel chargé du service d'incendie,
- renseignements relatifs aux travaux d'aménagement (date, nature, prestataires).

Secrétariat général

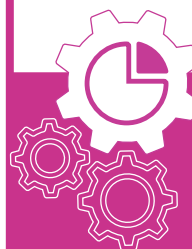
► Les principales réalisations 2020

- Mise en place des nouvelles assemblées délibérantes (bureau délibératif + conseil communautaire) suite aux élections municipales fin juin 2020 et au renouvellement des conseillers communautaires.



Chiffres clés

- 243 délibérations du conseil communautaire.
- 62 délibérations du bureau délibératif.
- 59 arrêtés.
- 93 décisions.



Budget du service

(Investissement + fonctionnement)

Inscrit 2020 : 2 400 €

Mandaté 2020 : 1 703,98 €

Taux de réalisation : 71 %

➤ Affaires juridiques et assurances

➤ Les principales réalisations 2020

Année électorale avec les élections municipales et communautaires.
Préparation du Premier conseil communautaire avec l'élection du Président de DLVAgglo et des 15 vice-présidents.

Diffusion des différents documents juridiques à l'attention des nouveaux élus et désignations de représentants de DLVAgglo aux organismes extérieurs.

Mise en place des commissions obligatoires (commission d'appel d'offre, Commission consultative des services publics locaux ...) et des commissions thématiques et désignations de leurs membres.



➤ Les évolutions prévues à partir de 2021

ASSURANCES :

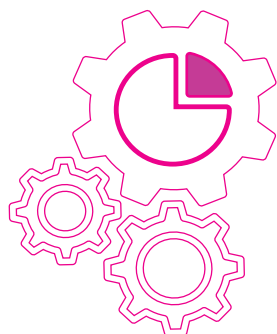
- Réduire le nombre de dossiers sinistres ouverts en sélectionnant soigneusement les déclarations afin de réduire la sinistralité, notamment en ce qui concerne les actes de vandalisme.
- Instaurer une meilleure communication avec les différents assureurs et courtiers, via des entretiens téléphoniques, en visio ou en présentiel (réunions à programmer).
- Développer les assurances Dommages-ouvrage pour les gros chantiers.

► Affaires juridiques et assurances



Chiffres clés

- Nombre de contentieux en cours : 12
- 2 nouveaux dossiers en 2020



Nombre de dossiers d'assurances et sinistres en 2020 dans les différentes catégories :

- Responsabilité civile : 22
- Dommages aux biens : 18
- Auto : 8
- Dommages au domaine public : 5
- Risques expositions : 0

TOTAL : 53

Budget du service

SERVICE JURIDIQUE (Investissement + fonctionnement)

Inscrit 2020 : 30 000 €

Mandaté 2020 : 27 523 €

Taux de réalisation : 91,74 %

SERVICE ASSURANCES (Investissement + fonctionnement)

Inscrit 2020 : 105 015 €

Mandaté 2020 : 94 797,76 €

Taux de réalisation : 90,27 %

Service système d'information

► Les principales réalisations 2020

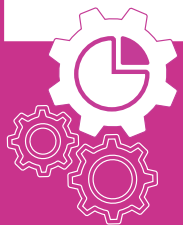
- Poursuite des dossiers liés à la dématérialisation (Parapheur électronique, Ged, Courrier...)
- Mise à jour majeure du logiciel de gestion des délibérations
- Travaux autour de la sécurité informatique
- Mise en place de la téléphonie sur IP (déploiement dernière phase)
- Avancé déploiement de la Fibre Optique
- Mise en place de solutions pour la gestion de la crise sanitaire (Travail à distance, vote électronique, tableaux de suivi, visio...)





Chiffres clés

- 9 agents (7 à l'informatique dont 1 mi-temps, 2 à la reprographie),
- 475 ordinateurs dans le parc,
- 6000 interventions en 2020,
- 1 962 679 documents sur le réseau G:\,
- 1236000 photocopies
- Sur la machine de la reprographie :
112433 impressions en N & B / 220886 en couleurs,
- 670 Boîtes mails,
- 65 sites distants,
- 20 bâtiments reliés en fibre optique,
- 37 logiciels professionnels utilisés,
- 7 400 appels téléphoniques.



Budget du service

(Investissement + fonctionnement)

Inscrit 2020 : 1 058 378,11 €

Mandaté 2020 : 967 832,40 €

Taux de réalisation : 91,4 %

Service système d'information

> Les évolutions prévues à partir de 2021

- Mise en production de l'application Fast-Parapheur pour la signature des documents électroniques.
- Mise en production d'une plateforme de convocations des élus (Fast-Elus).
- Paramétrage et mise en production de la Gestion Electronique des Documents AirsDossier.
- Etude et mise en place du télétravail.
- Migration de sites distants vers de la fibre optique.
- Lancement du marché de numérisation de tout type de documents.
- Evolution du serveur des Finances (Logiciel INETUM PhaseWeb Finances).
- Renouvellements de marchés importants (matériel, photocopieurs).



Marchés publics



> Les principales réalisations 2020

- Focus sur l'acheteuse (100%)

Réunit et analyse les besoins de tous les services

Prépare les cahiers des charges pour lancement des marchés

Analyse les offres reçues

Passé les commandes pour tous les services

Assure le suivi des commandes, la réception, le contrôle des factures

- Étude pour l'optimisation de la gestion des déchets
- Traitement et l'élimination des ordures ménagères
- Entretien des locaux intercommunaux
- Nettoyage, curage des équipements d'eau pluviale
- MOUS accompagnement relogement
- Entretien des abords de voirie pour les ZI/ZA

- MOE pour la STEP de St-Laurent-du-Verdon
- MOE réseau assainissement Esparron-de-Verdon
- AMO projet Hygreen Provence
- Matériel électrique d'éclairage public
- Pièces mécaniques et accessoires VL
- Vêtements de travail et EPI
- Véhicules eau et assainissement
- Voirie réseaux ZAC Chanteprunier
- Travaux d'accessibilité des ERP
- Travaux citernes DFCI
- Réfection toiture du centre GIONO
- Entretien postes relèvement eaux usées STEP
- Réhabilitation poste de relevage d'Esparron
- Travaux de branchement et d'extension de réseau AEP Volx



Chiffres clés

- 190 marchés gérés
- 41 marchés lancés
- 17 commissions



> Les évolutions prévues à partir de 2021

- Dématérialisation des marchés (suite)
- Travaux piscine communautaire (suite)
- Mise en place de la GED (suite)
- Open data des données marchés publics (suite)
- Lancement des marchés pour les communes DLVAgglo (suite)

Communication

► Les principales réalisations 2020

Compte tenu des contraintes électorales, de la gestion de la pandémie et du renouvellement de gouvernance, le service communication a dû faire preuve d'une grande adaptation.

- 1) Rappel aux élus des contraintes de communication en période pré-électorale ainsi qu'aux services.
- 2) Confinement : la responsable avec la community manager a réalisé un intranet pour l'ensemble des agents. De nombreux communiqués de presse, informations sur les réseaux et mises à jour, quasi heure par heure, sur le site internet.
- 3) La nouvelle gouvernance a permis la dématérialisation du service et des agents permettant ainsi une meilleure efficacité des moyens alloués en lien avec les besoins.

2nd semestre :

- Reprise éditoriale et graphique du magazine.
- Professionalisation et harmonisation des supports de communication.
- Rencontres avec les services sur le process de communication de DLVAgglo.
- Organisation de conférences de presse, invitations, dossiers, suivis...

► Les évolutions prévues à partir de 2021

- Recrutement de 2 chargés de communication.
- Réalisation et déploiement de la nouvelle charte graphique.
- Réunions hebdomadaires ou mensuels avec les services pour élaborer des plans d'actions.
- Professionnalisations des outils (messages, graphisme,...).
- Réalisation d'un plan de communication pour les déchets.
- Mise en place de groupes pour les compétences spécifiques/cibles.
- Structuration des conférences de presse.
- Étude sur l'évaluation du site internet.





Développement durable



> Les principales réalisations 2020

- Année perturbée par le COVID ayant pénalisé l'avancée du projet Hygreen Provence
- Recrutement d'une chargée de mission « Transition énergétique » en novembre 2020

> Les évolutions prévues à partir de 2021

- Elaboration du PCAET



> Budget du service



Développement durable

(Investissement + fonctionnement)



Voté : 79 408 €

Engagé : 87 950 €

Réalisé : 46 458,10 €

Hygreen Provence

(Investissement + fonctionnement)



Voté : 274 955,90 €

Engagé : 72 482,12 €

Réalisé : 65 824 €

* 56 000 € : solde de la subvention Région pour l'étude de faisabilité pour l'installation de générateurs photovoltaïques



Centre aqualudique



➤ Centre Aqua Ludique Communautaire

La réalisation de ce projet ambitieux s'inscrit pleinement dans une démarche d'aménagement et de développement durable du territoire. Maîtriser le développement, favoriser la qualité de vie et la solidarité, faciliter l'adhésion de l'ensemble des acteurs aux projets d'intérêt communautaire, mutualiser les moyens et les services sont les principaux enjeux et objectifs de la communauté d'agglomération.

➤ Les principales réalisations 2020

CENTRE AQUALUDIQUE :

- 2 Février : Notification du contrat de maîtrise d'œuvre Agence A26 architecture mandataire du groupement solidaire, montant du contrat de maîtrise d'œuvre 2 135 319.35 € HT
- Délibération CC-5-10-20 du 13 octobre 2020 approuvant la phase APD du centre aqua ludique pour un montant travaux de 1451 419.53 € HT
- 2 Novembre : Lancement de la phase PRO – DCE
- 24 Novembre : Dépose du permis de construire (PC)

MODE DE GESTION

Au stade du projet, la gestion du futur équipement n'est pas encore définie. Le conseil communautaire doit se prononcer en 2020, soit pour gestion en régie soit pour une DSP. Si le choix se porte sur une DSP un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage sera lancé courant d'année 2021, afin que le contrat de délégation soit attribué avant la livraison du centre aqua ludique.





Chiffres clés

Validation du programme fonctionnel du centre aquatique communautaire :

- un bassin sportif intérieur 25 m x 8 couloirs (525 m²) avec gradins (400 places)
- un bassin intérieur polyvalent (apprentissage –activités –famille) - 325 m²
- une zone de jeux pour enfants – 50 m²
- un bassin nordique 250 m² + 20 m² de sas aquatique
- un espace bien-être de 200 m²
- un espace de jeux aquatiques d'extérieur de 200 m²



Budget

Inscrites 2020 : 1 608 560 €

Mandatées 2020 : 1 475 836.86 €

Taux de réalisation : 91.74%



► Les évolutions prévues à partir de 2021

- Mars 2021, lancement des consultations entreprises pour la construction du centre aqua ludique, début des travaux programmés pour septembre 2021, livraison du centre aqua ludique début 2023

Le centre Aqua ludique sera un équipement d'envergure et de proximité, imaginé pour répondre aux attentes des habitants du territoire, mais également d'un public plus large.

Dans le respect des prescriptions de l'éducation nationale, l'ensemble des élèves des écoles situées sur le territoire de DLVAgglo sera accueilli.



Éco campus



Éco campus

> Les principales réalisations 2020

- Etude d'aménagement sur le développement du Technopôle Saint Pierre
Prestataire: SCET
Coût 2020 : 61 920 €
- Mise en service du terrain de sport annexe (terrain pelouse synthétique) situé à l'arrière de l'Eco-Campus Provence.
Coût 2020 : 76 606,07 €
- Première année de gestion courante de l'ex école des métiers EDF de Sainte-Tulle
Coût d'intervention sur 2020 : 39 556,82 € (entretien des espaces verts, contrôle réglementaire bâtiments, entretien voirie, création quai de bus...)

> Les évolutions prévues à partir de 2021

- Lancement d'un programme de travaux de requalification paysagère de l'ex école des métiers EDF de Sainte-Tulle
- Lancement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réhabilitation des équipements sportifs de cette même zone.
- Deuxième année de gestion courante sur cette zone.



Budget

Inscrit 2020 : 356 497,82 €

Mandaté 2020 : 212 066,09 €

Taux de réalisation : 59,48%



ECO
CAMPUS
PROVENCE



